Année académique 2017 - 2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 01 Droit			
Code	SOAS1B01AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Louvain-la-Neuve **Florence MOUFFE** (florence.mouffe@helha.be) Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) HELHa Mons - Campus **Mathilde DEVAUX** (mathilde.devaux@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre **Hélène H DELCOURT** (helene.delcourt2@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) **Hélène H DELCOURT** (helene.delcourt2@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à familiariser les étudiants avec l'approche juridique et à acquérir un ensemble de notions de base.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS4 L'affirmation, la défense et la promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
- 1.1 Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services
- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.3 Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur

1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées

Acquis d'apprentissage visés

I. Identifier et exploiter les sources juridiques de référence = competence 1

II. Apporter un éclairage/une orientation/une réponse juridique à une situation problématique = compétence 5 et 6

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B01ASA Droit 48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B01ASA Droit 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 1.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Droit			
Code	11_SOAS1B01ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Florence MOUFFE** (florence.mouffe@helha.be) Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

PARTIE 1 : INTRODUCTION AU DROIT

La partie 1 « Introduction au droit » doit permettre à l'étudiant-e :

- de comprendre les fondements du Droit
- de se familiariser avec l'approche juridique
- d'acquérir un ensemble de notions de base, de les comprendre et d'en découvrir l'importance
- d'acquérir les bases du raisonnement juridique

PARTIE 2 : DROIT PRIVÉ

La partie 2 « Droit privé » doit permettre aux étudiants d'acquérir les bases en droit familial ainsi qu'en matière locative.

Les objectifs de cette partie sont :

- permettre aux étudiants d'acquérir une maîtrise suffisante des principaux aspects du droit de la famille, spécifiquement de ceux qui ont trait aux relations de couple ainsi qu'aux relations parents-enfant(s) ;
- leur donner les outils pour pouvoir faire face aux questions posées par leur public.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

PARTIE 1 : INTRODUCTION AU DROIT

A l'issue de cette partie « Introduction au droit », l'étudiant-e sera capable de :

- reconnaitre et énoncer avec clarté et précision les concepts étudiés
- en définir les notions de base
- se situer dans le système judiciaire et en reconnaitre les acteurs
- identifier les sources juridiques de référence
- reconnaître une problématique, la situer et y apporter la solution juridique à travers un discours rigoureux et clair pour l'usager
- distinguer le vrai du faux dans une liste d'allégations d'ordre juridique
- orienter correctement un usager vers le tribunal compétent

PARTIE 2 : DROIT PRIVÉ

A l'issue de cette partie « Droit privé », l'étudiant-e sera capable de :

- maîtriser théoriquement les principaux concepts enseignés,

- comprendre le contenu des dispositions légales en la matière,
- identifier les sources juridiques de référence,
- résoudre divers cas pratiques en appliquant concrètement les concepts enseignés.
- distinguer le vrai du faux dans une liste d'allégations se rapportant à la matière étudiée

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

PARTIE 1 : INTRODUCTION AU DROIT

1. Introduction : pourquoi le droit ?
2. Le droit positif
3. La vie du droit subjectif
4. L'autonomie de la volonté
5. L'organisation du pouvoir judiciaire
6. Les acteurs professionnels du procès
7. Éléments de procédure
8. La preuve en droit civil

PARTIE 2 : DROIT PRIVÉ

La matière du droit privé est très vaste. Elle englobe en effet aussi bien le droit des contrats que celui des biens ou des personnes et de la famille. Le cours est principalement axé sur les matières ayant trait au droit de la famille car celles-ci présentent le plus de pertinence pour la formation des futurs travailleurs sociaux.

Les matières enseignées sont les suivantes :

- Réglementation juridique des relations de couple (les fiançailles, les conditions de fond et de forme du mariage, les effets du mariage, la cohabitation et le concubinage).
- Réglementation juridique des conflits au sein du couple (pour le couple marié : l'intervention du juge de paix, les différentes formes de séparation, le divorce ; pour le couple non marié : l'intervention du juge de paix et la rupture de la cohabitation légale).
- Réglementation juridique des relations parents-enfant(s) (établissement de la parenté biologique et adoptive, effet du lien juridique parents-enfant(s) et les obligations alimentaires).

Démarches d'apprentissage

PARTIE 1 : INTRODUCTION AU DROIT

Cours magistral

Apprentissage par la participation

PARTIE 2 : DROIT PRIVÉ

Le cours comporte une partie théorique au cours de laquelle l'enseignante expose les concepts à l'aide de supports adéquats (textes de loi ou documents spécifiques). A l'issue de ces exposés, la possibilité est offerte aux étudiant-e-s de poser leurs questions et éventuellement d'entamer certains débats.

De plus, les principales matières enseignées font l'objet de séances d'exercices pratiques au cours desquelles les étudiants sont amenés à résoudre des cas concrets à l'aide de la théorie enseignée et éventuellement de certains documents distribués en séance.

En outre, deux cours-débats sont organisés par deux groupes de six étudiant-e-s sur des thèmes choisis par eux et dans le cadre de la matière. L'objectif est de permettre aux étudiant-e-s de présenter une matière en faisant intervenir des personnes ressources ou tout autre support jugé adéquat (reportage, interview,…). Le plan du cours est soumis à l'approbation de l'enseignante.

Dispositifs d'aide à la réussite

PARTIE 1 : INTRODUCTION AU DROIT

Questions-réponses ? verbaliser la pensée pour assimiler

interrogation orale et partielle sur la matière du cours précédent ? évaluation de ses acquis par l'étudiant-e

Postulat de départ : un investissement régulier de l'étudiant-e dans son étude, une présence au cours, un respect et une écoute attentive des échanges plus individuels ? « jouer le jeu » ? principe du contrat d'apprentissage

PARTIE 2 : DROIT PRIVÉ

Enseignante à disposition des étudiant-e-s pour répondre à leurs questions tout au long de l'année au cours ou par courriel. En outre, plusieurs séances d'exercices et de préparation aux examens sont organisées.

Ouvrages de référence

PARTIE 1 : INTRODUCTION AU DROIT

- "Cours et tribunaux". In *Portail du Service public fédéral Justice* [en ligne]. (2011). http://justice.belgium.be/fr/ordre_judiciaire/cours_et_tribunaux/ (Page consultée le 2 septembre 2014).
- JURIDAT : *portail du Pouvoir judiciaire de Belgique*. [en ligne]. (sans date) http://www.cass.be/index_fr.php (Page consultée le 2 septembre 2014).
- *Portail du Service public fédéral Justice* [en ligne]. (màj 2013). http://justice.belgium.be/fr/ (Page consultée le 2 septembre 2014).
- ROBAYE R., *Comprendre le droit*, 4ème édition revue et corrigée, Charleroi, Couleur livres, 2010.
- SMETS Th., "Introduction au Droit belge". In *Site de LEGALEX Namur*. [en ligne]. (mars 2012). http://www.avocats-legalex-namur.be/introduction-droit/introduction-droit-belge.html (Page consultée le 2 septembre 2014).

PARTIE 2 : DROIT PRIVÉ

Le code civil et judiciaire mis à disposition des étudiant-e-s.

Supports

PARTIE 1 : INTRODUCTION AU DROIT

Syllabus

Notes de cours

PARTIE 2 : DROIT PRIVÉ

Un syllabus, des annexes ainsi que les parties du code concernées par le cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

PARTIE 1 : INTRODUCTION AU DROIT

Examen écrit qui vérifie les connaissances livresques et l'acquisition des réflexes juridiques décrits dans les acquis d'apprentissage.

Mêmes modalités et critères pour chaque période d'évaluation.

PARTIE 2 : DROIT PRIVÉ

Les étudiant-e-s ayant préparé/organisé les débats (cf. ci-dessus les 2 groupes de 6 étudiant-e-s) se voient attribuer une note relative à leur contribution (maximun 5 points). Lors de l'examen, ils peuvent ne pas répondre à la totalité des questions de leur choix, la note précitée leur étant alors attribuée pour la partie non traitée. Cette note n'est pas divulguée aux étudiant-e-s avant l'examen. Cette note est réutilisable à la période d'évaluation de juin ou de septembre de la même année académique.

Examen écrit qui évalue le degré d'appropriation des acquis d'apprentissage.

Les étudiant-e-s pourront disposer des « annexes » communiquées par l'enseignante qui reprend des extraits des codes.

Mêmes modalités et critères pour chaque période d'évaluation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

LA PARTIE 1 INTRODUCTION AU DROIT vaut 33.3% de la note de l'activité d'apprentissage et la PARTIE 2 DROIT PRIVE vaut 66.7% de la note de l'activité d'apprentissage.

Principe général : la note de l'activité d'apprentissage DROIT est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des deux parties qui la composent.

Exception

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des deux parties composant l'activité d'apprentissage, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage (quelle que soit la note obtenue pour l'autre partie).

Le principe général et l'exception en matière de pondération et de notation des 2 parties restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Evaluation du 2e quadrimestre (juin)

Dans l'hypothèse où la note globale obtenue en janvier (session dispensatoire) pour l'activité d'apprentissage DROIT n'atteint pas 10/20,

pour une (ou les deux) partie(s) pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en janvier:

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR :

il doit représenter l'évaluation correspondant à cette partie ;

- une note de 10/20 ou plus :

il est dispensé de la matière correspondante et voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de juin (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'activité d'apprentissage);

- une note inférieure à 10/20 :

il a le choix soit de NE PAS représenter l'évaluation de cette partie et de maintenir ainsi la note obtenue en janvier ; soit de REMETTRE EN JEU cette note en représentant l'évaluation en juin.

En cas d'ajournement pour l'activité d'apprentissage à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre),

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'activité d'apprentissage,

pour une (ou les deux) partie(s) pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR :

il doit représenter l'évaluation correspondant à cette partie;

- une note de 10/20 ou plus :

il est dispensé de la matière correspondante et voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'activité d'apprentissage);

- une note inférieure à 10/20 :

il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette partie.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017 - 2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 02 Economie			
Code	SOAS1B02AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Louvain-la-Neuve **Anne CHARUE** (anne.charue@helha.be) HELHa Mons - Campus **Isabelle TAILDON** (isabelle.taildon@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre **Anne CHARUE** (anne.charue@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) **Anne CHARUE** (anne.charue@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à amener les étudiants à établir un lien entre les paramètres économiques et les choix de société et leur montrer que l'Economique et le Social sont indissociables.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution

4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

I. Identifier les acteurs clés pesant sur les décisions économiques contemporaines.
II. Comprendre le modèle économique dominant.
III. Décoder son impact sur les situations sociales.
IV. Etablir des liens avec l'actualité socio-économique et politique.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B02ASA Economie 48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B02ASA Economie 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 1.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Economie			
Code	11_SOAS1B02ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Anne CHARUE** (anne.charue@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours d'économie a pour objet l'étude et la compréhension des mécanismes économiques dominants. A partir de ces mécanismes, le cours apréhende les rapports de force tant économiques que sociaux pouvant exister dans la société. Ces rapports de force sont à l'origine des grandes tendances sociétales actuelles que tout travailleur social doit comprendre.

L'activité d'apprentissage doit permettre aux étudiant-e-s :

- d'acquérir une connaissance de base des mécanismes économiques fondamentaux ;
- d'identifier les acteurs clés pesant sur les décisions économiques et sociales contemporaines ;
- d'établir des liens entre les paramètres économiques et les choix de société.

Les objectifs visés par l'activité d'apprentissage sont :

- sensibiliser l'étudiant-e à l'existence des mécanismes économiques de base ;
- situer l'économie dans les sciences sociales et en saisir l'intérêt pour le travail social ;
- savoir analyser les fondements des modèles économiques de base ;
- savoir situer les acteurs prédominants et les mécanismes économiques sous-jacents dans les choix sociétaux posés;
- acquérir un regard critique de l'actualité socio-économique et pouvoir en saisir les mécanismes sous-jacents.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

. décrire et situer les acteurs clés et les mécanismes économiques de base au sein de la société;

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

définir

- maitriser les notions de base et les outils propres à comprendre le raisonnement économique;
- en avoir saisi les liens et les articuler avec l'actualité socio-économique;
- résoudre des problèmes simples d'analyse de marché et d'équilibre économique pour les différents agents;
- exprimer une vision critique des théories économiques dominantes vues pendant le cours;
- mettre ces thèses en perspective avec le travail social et les choix sociétaux contemporains

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours s'articule en deux parties :

- partie microéconomique : identification (en quatre chapitres) et analyse des acteurs clés et des mécanismes économiques de base, notamment :
    - **les concepts de base** nécessaires à la compréhension des mécanismes économiques (agents économiques, types de besoins et de biens, concept et schéma de l'activité économique)
    - **le marché et la fixation des prix** : offre et demande, prix de concurrence parfaite et imparfaite ;
    - **l'équilibre du producteur** : la fonction de production ainsi que les notions de coûts, recette et profit, la socio-économie de l'entreprise (dirigeants, actionnaires) ainsi que les notions de base de l'entreprenariat social (entreprises sociales, secteur non-marchand et secteur quasi-marchand);
    - **l'équilibre du consommateur** : le budget (modélisation en fonction des prix et des revenus), les revenus, le pouvoir d'achat et le surendettement ainsi que les décisions d'épargne ou de consommation ;
    - **le marché du travail et du capital** : détermination des salaires et des taux d'intérêt.

- partie macroéconomique : liens entre les agrégats économiques (monnaie, croissance…), le rôle de l'Etat et les choix sociétaux contemporains
    - **les marchés financiers** : la monnaie (valeur, utilité…), le système monétaire européen ainsi que le rôle et la fonction des marchés financiers (banques) ;
    - **la croissance économique** et ses indicateurs tant économiques que sociaux (PIB, IDH), les facteurs favorisant la croissance, les inégalités économiques et sociales. En corollaire, les crises et les récessions ainsi que l'alternative des nouveaux courants économiques préconisant un autre type de croissance
    - **le rôle économique de l'état** : les causes d'une intervention étatique, les notions de solidarité publique et de redistribution ainsi que les fonctions de stabilisation économique et sociale des pouvoirs publics. Le budget de l'état ainsi que les enjeux d'un surendettement pour les générations futures. Les politiques économiques et le problème du chômage

D'autres perspectives peuvent être abordées pendant le cours si l'actualité socio-économique le requiert.

Démarches d'apprentissage

L'apprentissage s'effectue, pour la majeure partie, sous forme de cours magistral. Les exposés sont mis en perspectives avec la réalité socio-économique ou illustrés par des exemples et/ou des exercices.

Selon la richesse de l'actualité socio-économique, des travaux portant sur l'analyse de textes de presse ou d'émissions pourront également être proposés lors des cours. Ces travaux pourront faire l'objet d'une ou plusieurs questions de l'examen.

Dispositifs d'aide à la réussite

- exposés illustrés par des exemples tirés de l'actualité ou des grands évènements historiques ;
- exercices réalisés pendant les séances sur la 1ère partie du cours (sauf le dernier chapitre);
- simulations d'examens (corrigés pendant les cours) mis sur la plateforme ConnectED;
- Power Point de présentations disponibles sur la plateforme ConectED;
- révision générale de la matière lors d'une des dernières séances de cours

Ouvrages de référence

Pas d'ouvrages de référence indispensables pour le cours d'économie. L'étudiant-e pourra se référer, pour les commentaires sur l'actualité socio-économique, aux journaux et périodiques de type généraliste.

Les principales théories économiques vues au cours sont tirées des ouvrages suivants :

- ARNSPERGER Ch., *L'homme économique et le sens de la vie : petit traité d'alter-économie*, Paris, Textuel 2011, (Petite encyclopédie critique).
- BIACABE J.-L., DANIEL J.-M., DUCHÊNE G., LENAIN P., *Introduction à l'économie*, Montreuil, Pearson, 2011.
- BLANCHARD O., COHEN D., JOHNSON D., *Macroéconomie*, Montreuil, Pearson, 3ème édition, 2004.
- CHARTOIRE R., LOISEAU S., *L'économie*, Paris, Nathan, 2010, (Repères pratiques).
- COLMANT B., JOIRION P., *Penser l'économie autrement. Entretiens avec Marc LAMBRECHTS*, Paris, Fayard, 2014
- STIGLITZ J. E., WALSH C. E., LAFAY J.-D., *Principes d'économie moderne*, Bruxelles, De Boeck, 3ème édition, 2007.
- DEFOURNY J et NYSSENS M (sous la direction), Economie sociale et solidaire. Socioéconomie du 3ème secteur. Bruxelles, De Boeck, 2017

Les exemples, illustrations et lectures sont tirés d'articles de presse, d'autres ouvrages traitant d'aspects particuliers de l'économie ou de DVD. L'étudiant-e qui voudrait approfondir le sujet peut en demander les références.

Supports

- Syllabus
- Présentations Power Point
- Selon l’actualité : présentation d’un problème via un DVD ou un reportage ou magazine. Cette présentation pourra faire l’objet d’un travail individuel ou de groupe réalisé pendant le cours. Dans ce cas, la présentation peut faire l’objet d’une question d’examen.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit portant sur l’ensemble de la matière vue au cours y compris celle portant sur les illustrations présentées (hors syllabus).

Mêmes modalités et critères pour chaque période d’évaluation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

-

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017 - 2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 03 Histoire et actualité politiques et sociales			
Code	SOAS1B03AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Louvain-la-Neuve **Christine MACHIELS** (christine.machiels@helha.be) Céline FREMAULT (celine.fremault@helha.be) HELHa Mons - Campus **Pierre TILLY** (tillyp@helha.be) Bruno LAMBERT (bruno.lambert@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre **Luc BLANCHART** (blanchartl@helha.be) Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) **Bruno HAUTENNE** (bruno.hautenne@helha.be) Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be)		
Coefficient de pondération		60	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à montrer aux étudiants que toute question contemporaine ainsi que le fonctionnement de la société ont une dimension historique et politique et que la connaissance de celles-ci permet de mieux les comprendre.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :
FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques
FS4 L'affirmation, la défense et la promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques

1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution

4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs

4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension

4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.

8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

I. Appréhender l'actualité sociale et politique

II. Comprendre le contexte de l'action sociale, son histoire et son rapport au politique

III. Connaître et comprendre les enjeux, les luttes et les compromis actuels et passés au niveau social et politique

IV. Connaître et comprendre le rôle des institutions et des acteurs au niveau politique et social

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B03ASA	Histoire	48 h / 4 C
SOAS1B03ASB	Droit public	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B03ASA	Histoire	40
SOAS1B03ASB	Droit public	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 6/60 du Bloc 1.

Principe général : la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent : Histoire 66,7% Droit public 33,3%

Exceptions

1. S'il est constaté un seul échec de 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note de 7/20 (ou inférieure à 7/20) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. Dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs - , la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour une ou d' autres activités d'apprentissage composant l'UE).

3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR

(fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.
Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

Evaluation du 2e quadrimestre (juin)

Pour une UE organisée sur un seul quadrimestre, dans l'hypothèse où la note globale obtenue en janvier (session dispensatoire) pour l'unité d'enseignement n'atteint pas 10/20,

ou Pour une UE organisée sur les 2 quadrimestres, dans l'hypothèse où une note partielle relative à une des activités d'apprentissage n'atteint pas 10/20,

pour une (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en janvier

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de juin (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il a le choix soit de NE PAS représenter l'évaluation de cette activité d'apprentissage et de maintenir ainsi la note obtenue en janvier ; soit de REMETTRE EN JEU cette note en représentant l'évaluation en juin.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Histoire			
Code	11_SOAS1B03ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Christine MACHIELS** (christine.machiels@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours porte sur l'évolution de notre société dans le domaine politique et social depuis la fin du XVIIIe siècle à nos jours.

Le travail social s'inscrit dans un contexte politique, économique et social précis. Ce dernier n'est pas le fruit du hasard mais le produit d'une histoire. La bienfaisance, la philanthropie, l'aide ou l'intervention sociale, suivant le vocabulaire usité à chaque époque, sont révélateurs des lignes de force qui sous-tendent les différents modèles de société. Ainsi analyser la question sociale à travers le temps, est un très bon indicateur de la manière dont chaque société traite ses « exclus ». Cette évolution n'est pas linéaire. Elle suppose des acteurs, des dynamiques parfois contradictoires, des choix qui sont le produit de rapports de forces au sein des groupes politiques, économiques et sociaux.

Les objectifs visés par l'activité d'apprentissage sont :

- comprendre la dynamique qui sous-tend la manière dont chaque société traite ses « exclus » ;
- montrer que toute question, toute institution sociale - et donc même une école de formation sociale - a une profondeur et une histoire, à la fois spécifique et collective ;
- permettre à chacun et chacune de mieux comprendre la société dans laquelle il ou elle vit ;
- contribuer à faire de l'assistant·e social·e un acteur ou une actrice qui maîtrise le milieu dans lequel il ou elle œuvre.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant·e sera capable de :

1. Maîtriser des concepts, un vocabulaire, une chronologie qui permettent de situer l'action sociale, économique et politique dans une ligne du temps.
2. Questionner une situation, un fait, un évènement dans leur contexte.
3. Repérer les acteurs en présence et les dynamiques qui les sous-tendent.
4. Analyser une problématique sociale contemporaine en se référant au passé.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction à l'histoire politique et sociale de la Belgique de la Révolution française à nos jours

Le cours se décline en 4 parties :

1. Les mutations politiques avec le développement de la démocratie politique et le rôle de l'État à travers un exemple : la bienfaisance
2. Industrialisation et société avec l'émergence de la question sociale

3. Les mutations politiques et sociales provoquées par la Grande Guerre avec un accent porté sur la crise des années trente et ses conséquences.
4. Les "Trente glorieuses" et la crise des années septante, avec un aperçu de l'État providence à l'État social actif.

Démarches d'apprentissage

Le cours se donne en face à face dans un grand auditoire. En fonction des thématiques abordées, la question est introduite à partir d'un article, d'un fait ou d'un positionnement contemporain. Par partie, un cas est approfondi en multipliant le type de sources (écrites, films, témoignages). Des experts peuvent également être invités pour éclairer un sujet. Le cours est illustré.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Une chronologie ainsi qu'un portefeuille de « documents ».
- Exposé accompagné de diapositives.
- Projection de films d'auteurs et de documentaires « historiques ».
- Analyse de documents d'archives ou articles de presse contemporains
- Débats sur des questions contemporaines et leurs liens au passé.

Ouvrages de référence

COENEN M.-Th. (sous la dir.), *Questions d'histoire sociale*, Bruxelles, CARHOP-FEC, 2ème édition, 2005

Supports

- Syllabus régulièrement revu et augmenté
- Portefeuille de lectures
- Diapositives
- Sites internet de référence
- Utilisation régulière de la plateforme Claroline : documents, articles qui viennent illustrer la matière vue au cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Épreuve écrite sur base de l'appropriation du cours.

a. Définitions de concepts, d'acteurs ou évènements-clé.
b. Des questions ouvertes visant à contextualiser une problématique (restitution)
c. Analyse d'un document-source vu au cours ou non vu au cours, mais qui fait explicitement référence à une matière vue au cours : capacité d'analyse et à recontextualiser le document.

Mêmes modalités et critères pour chaque période d'évaluation

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'unité d'enseignement, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période

d’évaluation de janvier.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Droit public			
Code	11_SOAS1B03ASB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Céline FREMAULT** (celine.fremault@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage doit permettre aux étudiant-e-s de disposer d'une connaissance de base des différents concepts de droit public liés notamment à leur fonction professionnelle directe.

Les objectifs de l'activité d'apprentissage sont :

- permettre aux étudiant-e-s d'acquérir une bonne compréhension des concepts juridiques liés au droit public et à l'état Fédéral belge ainsi qu'aux entités fédérées :
  - Constitution (droits et libertés)
  - État fédéral (Parlement et gouvernement fédéral)
  - Entités fédérées (Parlements et gouvernements)
- leur permettre d'acquérir une bonne connaissance générale de la vie publique et politique - système électoral, voix d'acquisition et d'attribution de la nationalité...

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- Maîtriser les différentes notions de droit public et en particulier constitutionnel.
- Identifier le champ de compétences des différents niveaux de pouvoir

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Introduction : Concept du droit, différence entre droit public et droit privé…
- Les 6 principes dirigeant l'État fédéral - Représentativité du peuple, Constitution, la Belgique (de l'unitaire au fédéral), système électoral...
- La Constitution belge
- État fédéral et entités fédérées :
  - Le « fédéral » : Parlement (Chambre, Sénat), Gouvernement (Formation, travail, démission…)
  - Les « fédérés » : Parlements et gouvernements

- La répartition des compétences entre les différents niveaux de pouvoir en Belgique

Démarches d'apprentissage

- Enseignement magistral « actif » : énoncé des principes et mise en perspective constante avec l'actualité politique...
- Mise par écrit au tableau des têtes de chapitres, mots-clés…

Dispositifs d'aide à la réussite

- A chaque début de cours, rappel des principaux concepts vu cours précédent
- Temps de questions / réponses pendant le cours spontanément ou durant les pauses

Ouvrages de référence

La Constitution Belge

Supports

Un syllabus composé de 2 parties (1 et 2) + une constitution mise à jour

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit qui nécessite une bonne connaissance du cours (approfondie et détaillée) en lien avec les acquis d'apprentissage.

L'exemplaire de la Constitution belge tel que délivré par l'enseignant peut être consulté lors de l'examen.

3 relevés de présence sont prévus et non annoncés. Si l'étudiant-e est présent-e lors des 3 relevés, il bénéficiera d'un point complémentaire lors de la 1re évaluation.

Mêmes modalités et critères pour chaque période d'évaluation, à l'exception du point complémentaire relatif à la présence qui n'est pris en compte que lors de la première évaluation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'enseignement, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017 - 2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 04 Philosophie 1			
Code	SOAS1B04AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Louvain-la-Neuve **Marie-Claude LACROIX** (marie-claude.lacroix@helha.be) HELHa Mons - Campus **Véronique MARTELAERE** (veronique.martelaere@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre **Nicolas MULLIER** (nicolas.mullier@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) **Nicolas MULLIER** (nicolas.mullier@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à amener les étudiants à approcher la Philosophie à travers un apprentissage de concepts, de modes de raisonnement et d'une démarche propres à la discipline.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :
FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
4.4 Construire un regard critique

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
8.4 Développer la créativité.
8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

I. Connaître et comprendre les concepts et notions autour desquelles se structurent et s'organisent les grandes questions philosophiques.
II. Expliquer les enjeux et/ou débats dont elles sont l'objet.
III. Développer un regard et un esprit critique vis-à-vis des thématiques abordées.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B04ASA Philosophie I 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B04ASA Philosophie I 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 1

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Philosophie I			
Code	11_SOAS1B04ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Marie-Claude LACROIX** (marie-claude.lacroix@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce cours constitue la première rencontre des étudiant-e-s avec la rigueur et la richesse de la pensée philosophique.

Exercice de rencontre entre pensées philosophiques et situations quotidiennes, il contribue triplement à la formation des travailleurs sociaux :

- en les invitant à l'écoute, la compréhension et la restitution de pensées d'auteurs philosophique, il les initie à l'exercice difficile de l'écoute et de la compréhension de l'autre, que j'en partage ou non les idées ;
- en liant connaissance des pensées philosophiques et analyse de fictions, il met en acte l'enrichissement que peuvent fournir les questionnements philosophiques intemporels aux urgences des problématiques actuelles ;
- en les sensibilisant au fait que l'acte de penser que mettent en avant les auteurs philosophiques s'avère être une ressource de créativité et de perspicacité pour les travailleurs sociaux.

Les objectifs visés par l'activité d'apprentissage sont les suivants :

- Permettre aux étudiant-e-s de s'initier à la pratique de l'étonnement (philosopher, c'est s'étonner) sur les thèmes fondamentaux que constituent pour les êtres humains la vie et la mort, l'identité et la conscience, le corps, la matière et l'esprit, la vérité. C'est en tentant d'apercevoir, dans le quotidien, la parcelle d'inexpliqué, de surprenant que la pensée peut se déployer et aller au-delà des évidences habituelles.
- Les mettre en situation d'entrainement à écouter la pensée d'un autre, à repérer les articulations logiques et rationnelles de cette pensée, à la réexpliquer et à identifier les occurrences où elle pourrait être une ressource pour comprendre des questions de vie actuelles.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- identifier des questions philosophiques, cerner des concepts philosophiques en distinguant leurs différentes composantes, et expliquer les enjeux ou débats dont ils font l'objet dans l'histoire des pensées philosophiques;
- expliquer, au moyen d'un écrit cohérent et argumenté, la pensée des auteurs étudiés en cours, en les articulant avec les thématiques explorées, et avec les fictions regardées;
- analyser philosophiquement un texte afin d'en faire ressortir thèse, arguments, et enjeux;
- commencer, grâce à l'appui des concepts et des auteurs à fonder son positionnement de manière rationnelle et argumentée.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Qu'est-ce que la philosophie ? Qu'est-ce qu'un questionnement philosophique ? Qu'est-ce qu'un concept ? Pourquoi des outils conceptuels dans une démarche de travail social ?

Philosopher c'est « s'étonner » sur ce qui constitue notre quotidien et c'est aussi expliquer rationnellement une pensée.

4 grands thèmes seront abordés :

1. L'existence et la mort
2. La vérité ;
3. Le corps, la matière et l'esprit ;
4. L'identité et la conscience

avec des apports - en ce compris des lectures philosophiques de textes,- de Socrate, Platon, Epicure, Descartes, Locke, Kant, Schopenhauer, Heiddeger, Merleau-Ponty, Arendt, Ricoeur...

Démarches d'apprentissage

Deux grandes modalités de travail s'entrecroisent dans la démarche d'exploration des 4 thématiques citées :

- explicitation de concepts, questions philosophiques et pensées d'auteur philosophique par l'enseignante
- un travail d'appropriation par les étudiant-e-s

L'enseignante présente les questions philosophiques que génère cette thématique, ainsi que les balises du ou des concepts mobilisés dans la thématique.

Les étudiants regardent un épisode d'une série télévisée ayant lien avec la thématique. Par petits groupes, ils travaillent à relier les balises exposées par l'enseignant et les situations présentées dans la série ; c'est une phase d'exploration et d'illustration qui permet collectivement de mieux comprendre les concepts et d'en mesurer leur lien et leur pertinence par rapport à la réalité.

L'enseignante présente ensuite l'éclairage que quelques auteurs peuvent apporter à la thématique, à ces questions philosophique et aux concepts. C'est une phase dans laquelle les étudiant-e-s sont accompagné-e-s à la lecture de textes et à la mise en rapport entre ces auteurs et les situations de la série télévisée.

Un cours est spécifiquement consacré à apprendre comment analyser philosophiquement un texte afin d'en faire ressortir thèse, arguments, et enjeux.

Dispositifs d'aide à la réussite

- présence et disponibilité de l'enseignante lors des explorations de film, de texte
- mise à disposition, à la fin de chaque thématique, des notes de l'enseignante (plateforme connectED)
- exercices de travail sur les séries et les concepts, exercices de travail d'analyse de textes

Ouvrages de référence

- ARENDT H., *Considérations morales*, Paris : Rivages, 1971, (Rivages Poche).
- CANTO-SPERBER M. (dir), *Philosophie Grecque*, Paris : PUF, 1998.
- CATTIN Y., *Aborder la philosophie*, Paris : Seuil, 1997, (Mémo).
- CHATELET Fr., *Une histoire de la raison*, Paris : Seuil, 1992.
- COURTINE J.-J. (dir), *Histoire du corps, 3. Les mutations du regard. Le XXe siècle*, Paris : Seuil, 2006, (Point Histoire).
- DE BRABANDERE L., DEPREZ S., *Balades dans le jardin de grands philosophes*, Wavre : Mols, 2009.
- DE SAINT-MAURICE Th., *Philosophies en série*, Paris : Ellipses, 2009.
- DELRUELLE E., *Métamorphoses du sujet, L'éthique philosophique de Socrate à Foucault*, Bruxelles : De Boeck, 2004.
- DROIT R.-P., *Philosophie-Lycée*, Paris : Ed. de la Cité, 2002.
- FERRET S., *L'identité,* Paris : Garnier-Flammarion, 1998.
- LARAMÉE H., DOYON F., MOSQUERA G., VIGNEAULT G., *L'art du dialogue et de l'argumentation*, Montréal : Chenelière Education, 2009.
- LERCHER A., *Les mots de la philosophie*, Paris : Belin-Le Français retrouvé, 1985.
- MÉTAYER M., *Qu'est-ce que la philosophie ? A la découverte de la rationalité*, Saint-Laurent : ERPI, 2007.
- ROUX J.-M., *Le corps*, Paris : Eyrolles, 2011.

Supports

- DVD présentés en atelier, et accessibles à la Bibliothèque Centre Documentation
- Notes de l'enseignante accessibles sur la plateforme ConnectED
- Ouvrages disponibles à la Bibliothèque Centre Documentation

4. Modalités d'évaluation

Principe

Il s’agira d’un examen écrit comportant 2 à 3 questions pouvant porter sur :

- à travers les séries traitées, l'identification et le développement des questions philosophiques soulevées, des concepts abordés
- l’exposition et l’explication des positions particulières d’un auteur sur cette question ou ce concept, à travers la connaissance de celui-ci et le rapport qui peut être établi avec tel personnage ou telle situation de la série correspondante
- l'explication philosophique d'un texte afin d'en faire ressortir thème, thèse, arguments, et enjeux.

L’évaluation ayant lieu en fin de module de formation est de nature certificative.

Les compétences attendues sont :

- Savoir-redire : il s’agit de restituer un message appris sans y apporter de transformation significative (ex : reprendre les caractéristiques du point de vue de Merleau-Ponty sur le corps par rapport à celui de Descartes).
- Savoir-faire cognitif : il s’agit de transformer un message donné (par exemple, un extrait d’auteur à identifier et à commenter ou bien à comparer avec un autre) dans une logique d’application ou de synthèse.
- Un degré de maîtrise suffisant de la matière est requis, c’est-à-dire que sont privilégiés : la contextualisation de la réponse, l’énonciation et le développement suffisant des éléments essentiels de celle-ci, sa cohérence.

Mêmes modalités et critères pour chaque période d’évaluation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d’évaluation de janvier.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017 - 2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 05 Philosophie 2			
Code	SOAS1B05AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Louvain-la-Neuve **Jean-Claude KNOPS** (jean-claude.knops@helha.be) HELHa Mons - Campus **Véronique MARTELAERE** (veronique.martelaere@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre **Nicolas MULLIER** (nicolas.mullier@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) **Nicolas MULLIER** (nicolas.mullier@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à amener les étudiants à approcher la Philosophie à travers un apprentissage de concepts, de modes de raisonnement et d'une démarche propres à la discipline.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
3.1 Construire son identité professionnelle
3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
4.4 Construire un regard critique

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
8.3 Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.
8.4 Développer la créativité.
8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

I. Connaître et comprendre les concepts et notions autour desquelles se structurent et s'organisent les grandes questions philosophiques

II. Expliquer les enjeux et/ou débats dont elles sont l'objet

III. Développer un regard et un esprit critique vis-à-vis des thématiques abordées

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B05ASA Philosophie II 30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B05ASA Philosophie II 30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 3/60 du Bloc 1.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Philosophie II			
Code	11_SOAS1B05ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Jean-Claude KNOPS** (jean-claude.knops@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Philosophie II se situe dans le prolongement des acquis d'apprentissage développés dans l'UE 4 Philosophie I. Il participe à l'ancrage des fondements de la démarche philosophique. A partir de questionnements contemporains, nourris par l'héritage de philosophes, il contribue dans une perspective réflexive et critique à la construction de la personne sur le plan professionnel mais également citoyen et plus largement humain, ainsi que sur le plan collectif en stimulant le changement social.

Les objectifs visés par l'activité d'apprentissage sont les suivants :

- Philosopher, c'est-à-dire mettre en pratique le « Connais-toi toi-même » à partir, notamment, de différents questionnements qui émanent du lien social, du bonheur, du travail, de la liberté, de la justice ;
- Inscrire les étudiant-e-s dans un cheminement qui se fonde sur le principe socratique de la valorisation initiale de l'ignorance de soi, point de départ d'une découverte de « nous-même » qui intègre la rencontre et le souci de l'autre ;
- Construire, à partir de différentes fictions, une problématisation du quotidien, en lien avec l'héritage des philosophes, en vue d'énoncer personnellement un questionnement philosophique intégrant l'apport d'un ou de plusieurs auteurs.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

I. Formuler, en rapport avec les fictions travaillées au cours, des questions philosophiques essentielles qui touchent au sens de l'existence
II. Développer ces questions en en soulignant le thème et en y intégrant les éclairages donnés par différents philosophes qui les ont soulevées
III. Expliquer les approches des philosophes abordés au cours sur ces questionnements philosophiques
IV. Situer ces auteurs dans l'histoire de la pensée pour favoriser la compréhension du cheminement des idées à travers le temps
V. Enoncer une réflexion personnelle sur l'homme et la société qui s'appuie sur différents éléments du cours et qui s'inscrit dans une perspective de changement social

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Table des matières :

- « Connais-toi toi-même » : une injonction interpellante qui nous invite à se penser en vue d'agir
- Le lien social et l'apport d'Aristote, de Hobbes et de Locke

- Le bonheur et l'apport d'Epicure et de Schopenhauer
- Le travail et l'apport de Hegel, de Marx et de Nietzsche
- La liberté et l'apport de Spinoza, de Kant, de Sartre
- La justice et l'apport d'Aristote, d'Alain, de Platon, de Kant, de Jankélévitch

Concepts-clés :

Sociabilité / Etat de nature/ Etat de société / Joie / Plaisir / Devoir / Aliénation / Dialectique / Technique / Libre-arbitre / Déterminisme / Nécessité / Fatalité / Egalité / Légalité / Légitimité / Equité / Charité / Responsabilité / Dignité

Démarches d'apprentissage

- Projection de 5 séries TV servant de support à la construction d'un questionnement philosophique
- Travail en équipes lors des séances-ateliers
- Lecture de textes et commentaires
- Cours magistral

Dispositifs d'aide à la réussite

- La présence et la participation aux cours et ateliers de travail en équipes
- La production de travaux en équipe
- Séance de questions-réponses
- Note de cadrage des questions d'examen

Ouvrages de référence

- AUREGAN P., PALAYRET G., *Dix étapes de la pensée occidentale*, Paris, Ellipses, 1995.
- BESSONE M., *La justice*, Paris, Flammarion, 2000, (GF Corpus).
- CAVALIER F., *Le travail : les échanges, la technique*, Paris, Ellipses, 1996, (Philo-notions).
- DANINO P., OUDIN E., *Le bonheur*, Paris, Eyrolles, 2010, (Petite philosophie des grandes idées).
- DE SAINT-MAURICE Th., *Philosophie en séries*, Paris,Ellipses, 2009.
- HERSCH J., *L'étonnement philosophique : une histoire de la philosophie*, Paris, Gallimard, 1993, (Folio/Essais).
- JASPERS K. , *Introduction à la philosophie*, Paris, Plon, 1982, (10/18).
- MORANA C., OUDIN E., *La liberté*, Paris, Eyrolles, 2010, (Petite philosophie des grandes idées).
- RUSS J., *Panorama des idées philosophiques : de Platon aux contemporains*, Paris, Armand Colin, 1994.
- SPECTOR B., La société, Paris, Flammarion, 2000, (GF Corpus).

Supports

Notes de cours sur ConnectED

Références des DVD utilisés durant les cours

Notes personnelles de l'étudiant-e

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit dont la nature des questions est exposée dans une note écrite de « cadrage des questions d'examen » explicitée au cours.

Mêmes modalités et critères pour chaque période d'évaluation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%

production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

- L'étudiant-e qui, lors de la 1ère session au Q2, ne se présente pas à l'examen de "Philosophie II" ou qui vient demander une note de présence lors de celui-ci se verra attribuer la note de PP ou de PR. Il devra alors représenter l'examen en 2de session au Q3, selon les mêmes modalités d'évaluation que celles fixées lors de la session initiale.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017 - 2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 06 Psychologie générale			
Code	SOAS1B06AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Louvain-la-Neuve **Yves-Hiram HAESEVOETS** (yves-hiram.haesevoets@helha.be) HELHa Mons - Campus **Luc LEDRU** (luc.ledru@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre **Yves-Hiram HAESEVOETS** (yves-hiram.haesevoets@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) **Yves-Hiram HAESEVOETS** (yves-hiram.haesevoets@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à amener les étudiants à acquérir un savoir dans le domaine de la psychologie, adapté au rôle des futurs assistants sociaux.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS3 La reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changement.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs

4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.

5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.

Acquis d'apprentissage visés

I. Expliquer les principaux concepts, les différents courants et modes d'approche spécifiques de la psychologie.

II. Comprendre quelques composantes de la nature psychologique humaine.

III. Décoder le langage propre au domaine psychologique.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B06ASA Psychologie générale 48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B06ASA Psychologie générale 40

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 1.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie générale			
Code	11_SOAS1B06ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Yves-Hiram HAESEVOETS** (yves-hiram.haesevoets@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage doit permettre à l'étudiant-e de se familiariser avec les principaux concepts de la psychologie contemporaine et d'intégrer une « culture psychologique », dans une vision ouverte à tous les champs d'actions psychologiques et psychosociologiques.

Il importe en effet de favoriser l'acquisition d'un savoir dans le domaine de la psychologie moderne, adapté au rôle des futurs assistants sociaux.

Pour ce faire, les objectifs suivants sont poursuivis :

- Se démarquer des discours psychologisants tels que présents dans les médias (les magazines), s'éloigner des stéréotypes socioculturels véhiculés par les discours (pseudo) psychologiques « communs » et appréhender les différents courants scientifiques de la psychologie moderne.
- Comprendre l'impact de ces courants psychologiques sur la lecture des situations psychosociales et sur les orientations d'intervention.
- S'interroger sur les représentations de la normalité et du pathologique, sur la place du symptôme dans l'abord des difficultés humaines.
- Approcher les phénomènes conscients et inconscients à l'œuvre dans la relation d'aide, et particulièrement les processus sous-jacents à l'écoute et à la parole.
- Se familiariser avec les savoirs (transfert, empathie,…) et les outils des psychologues (entretien, diagnostic,…) : pouvoir les articuler au champ du travail social.
- Par le filtre de l'esprit critique, établir des liens entre conceptualisations théoriques ou méthodologiques et situations pratiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

1. Connaissance

- Définir les notions principales de la psychologie contemporaine,
- Identifier et reconnaître les différents courants de pensée de la psychologie,
- Se familiariser avec les différents concepts,
- Décrire les phénomènes inconscients et conscients à l'œuvre dans le psychisme humain,

2. Compréhension

- Expliquer les différentes théories psychologiques, différencier les influences théoriques de la psychologie,
- Savoir se représenter les différentes structures de la personnalité humaine,

3. Analyser

- Elaborer une analyse pertinente du sujet humain et examiner son mode de fonctionnement,
- Critiquer les influences de la psychologie sur la pensée humaine, les comportements et les habitudes,
- Questionner le savoir psychologique et ses implications dans le champ du social

4. Evaluation

- Argumenter une description de nature psychologique et en déduire quelques hypothèses,
- Faire la synthèse des grandes idées véhiculées par la psychologie et savoir résumer les concepts-clés,
- Articuler les savoirs psychologiques au champ du travail social.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Introduction à la psychologie
2. Historique
2.1. Chronologie historique : quelques points de repère
2.2. Du concept de psychologie, à la naissance de la « psychologie scientifique »
2.3. Les trois grands axes d'étude de la psychologie
3. Les champs d'application de la psychologie moderne
4. Les pères fondateurs de la psychologie moderne
5. Les courants fondamentaux de la psychologie contemporaine
5.1. L'approche cognitiviste
5.2. L'approche comportementaliste/béhavioriste
5.3. L'approche psychanalytique
5.4. L'approche systémique
5.5. L'approche (bio)psychiatrique et psycho biologique
5.6. L'approche humaniste
6. Quelques concepts fondamentaux
6.1. La relativité du normal et du pathologique
6.2. Les structures élémentaires de la personnalité : entre névrose et psychose en passant par la perversion et les états-limites
6.3. La souffrance psychique, les traumatismes psychoaffectifs et la place du symptôme
6.4. Les besoins et le processus d'attachement
7. L'entretien psychologique et l'investigation psychosociale : quelques repères principaux dans une perspective de compréhension du sujet humain
7.1. L'entretien psychologique
7.2. Le diagnostic psychologique
7.3. L'anamnèse
7.4. Le génogramme
7.5. Le transfert dans la relation d'aide et d'écoute : la question du contre-transfert chez l'intervenant social
7.6. La relation d'empathie

Démarches d'apprentissage

- L'activité d'apprentissage sera axée sur la singularité du sujet humain, le droit à la différence, la diversité humaine et la composition multi ethnique et/ou multi culturelle de notre communauté.
- À partir d'études ou de description de cas (petites vignettes cliniques exemplatives), les étudiant-e-s seront amené-e-s à établir un lien particulier entre les concepts (symptômes, écoute, besoin, demande, diagnostic, relation d'aide, transfert, empathie...) et la réalité pratique.
- L'étudiant-e recevra les outils lui permettant d'élaborer une analyse pertinente d'un sujet humain en le documentant de commentaires ou d'arguments de nature psychologique
    - Exposés ex cathedra
    - Lecture commentée et illustrée du syllabus
    - Illustration de la théorie au moyen de vignettes cliniques
    - Échanges, discussion, questions-réponses

- Synthèse et évaluation

Dispositifs d'aide à la réussite

Référence aux cours de méthodologie

Exemple d'examen écrit

Ouvrages de référence

SILLAMY N., *Dictionnaire de la psychologie*, Paris, Larousse, 2010, (Références Sciences humaines).

D'autres ouvrages et liens Internet sont aussi référencés dans le syllabus et le power point. Les ouvrages de référence de la psychologie sont reliés à chaque auteur cité dans l'historique de la psychologie.

Supports

Power Point : accessible sur connectED - Syllabus

4. Modalités d'évaluation

Principe

À partir d'un examen écrit, l'étudiant-e répond à quelques questions théoriques et pratiques en relation avec le contenu du cours. Le questionnaire est double :

- 5 questions à choix multiple (15 points) avec un retrait de 0,5 point pour chaque mauvaise réponse ;
- 5 questions ouvertes (25 points) : évaluation qualitative des réponses, en relation avec la pertinence, l'exactitude et la complétude des réponses, la qualité des arguments et commentaires, la présence de mots-clés bien définis, une analyse conceptuelle suffisante,…

L'objectif global de l'évaluation porte essentiellement sur la « capacité » de l'étudiant-e à élaborer un discours de nature psychologique en se dégageant des préjugés et des stéréotypes habituellement véhiculés dans notre société :

- capacité de réappropriation de la matière et des concepts-clés de la psychologie contemporaine
- restitution d'un savoir psychologique

Mêmes modalités et critères pour chaque période d'évaluation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

-

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017 - 2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 07 Questions spéciales			
Code	SOAS1B07AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Louvain-la-Neuve **Stéphane GODEFROID** (stephane.godefroid@helha.be) HELHa Mons - Campus **Luc LEDRU** (luc.ledru@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre **José luis PINILLA OBLANCA** (jose.luis.pinilla.oblanca@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) **Bruno HAUTENNE** (bruno.hautenne@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à amener les étudiants à découvrir comment une même problématique peut être abordée par différent(e)s disciplines/méthodologies/approches/courants.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter
Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
4.4 Construire un regard critique

Acquis d'apprentissage visés

I. Connaître, comprendre et décrire les spécificités de certaines disciplines, approches, méthodologies ou courants de pensée.

II. Différencier, comparer et critiquer différentes disciplines, approches, méthodologies ou courants de pensée.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

+ HELHa Louvain-la-Neuve		
SOAS1B07ASA	Anthropologie philosophique	12 h / 1 C
+ HELHa Mons - Campus		
SOAS1B07ASB	Questions spéciales de psychologie	12 h / 1 C
+ HELHa Montignies-sur-Sambre		
SOAS1B07ASC	Questions spéciales de recherche	12 h / 1 C
+ HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)		
SOAS1B07ASD	Questions spéciales de recherche	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Louvain-la-Neuve		
SOAS1B07ASA	Anthropologie philosophique	10
+ HELHa Mons - Campus		
SOAS1B07ASB	Questions spéciales de psychologie	10
+ HELHa Montignies-sur-Sambre		
SOAS1B07ASC	Questions spéciales de recherche	10
+ HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)		
SOAS1B07ASD	Questions spéciales de recherche	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 1/60 du Bloc 1.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anthropologie philosophique			
Code	11_SOAS1B07ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Stéphane GODEFROID** (stephane.godefroid@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage tente de délimiter dans quelle mesure l'homme a prise sur lui-même et de comprendre les dynamiques de celle-ci. Partant, elle travaille à discerner les limites du pouvoir que nous avons sur nous-mêmes dans l'idée d'élucider le type de rapport qu'il est possible de mettre en place dans sa relation aux autres et au monde. Que puis-je connaître ? Que dois-je faire ? Que m'est-il permis d'espérer ? Soit : qu'est-ce qu'un homme et qu'est-ce qui (n') est (pas) en son pouvoir ?

Les objectifs visés par l'activité d'apprentissage sont :

- amorcer une réflexion sur l'homme dans le monde, l'homme en situation ;
- questionner le rapport à soi et le rapport aux autres ;
- prendre conscience de la façon dont la question morale émerge en l'homme.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Acquis d'apprentissages visés:

I. Développer un questionnement et une réflexion éthique et déontologique dans les pratiques de travail social

II. Diversifier ses grilles de lecture afin d'étoffer sa manière de penser et de concevoir sa pratique

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- reformuler avec ses mots la pensée des auteurs et courants analysés au cours
- questionner, argumenter et synthétiser de façon critique les mécanismes et dynamiques qui articulent le rapport de l'homme au monde.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- De la liberté d'expression aux droits de l'homme
- Des droits de l'homme à l'idée de justice
- Des droits de l'homme à l'individualisme moderne
- Critiques de l'individualisme moderne et contemporain
- De l'individualisme à l'individu et ses pouvoirs
- Qu'est-ce qu'un homme ?
- Qu'est-ce que l'identité ? Les luttes pour la reconnaissance

- Qu’est-ce que la liberté ? Liberté et démocratie
- Qu’est-ce que l’action ?
- Qu’est-ce que l’aide ?
- Qu’est-ce que la passion ?
- Qu’est-ce que la connaissance ?
- Qu’est-ce que la finitude ?

Démarches d'apprentissage

Cours magistral

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance questions-réponses à l’issue de chaque cours. Préparation à l’examen lors du dernier cours.

Ouvrages de référence

Les ouvrages de référence sont nombreux. La liste plus complète sera communiquée dans le cadre du cours.

- DASTUR F., *La mort. Essai sur la finitude*, Paris, Hatier, 1994.
- GARELLI J., *Rythmes et mondes. Au revers de l’identité et de l’altérité*, Grenoble, Million, 1991.
- HEGEL G.W.F., *Phénoménologie de l’esprit*, trad. J.-P. Lefebvre, Paris, Aubier, 1991.
- HEIDEGGER M., *Etre et temps*, trad. F. Vezin, Paris, Gallimard, 1986.
- HUSSERL E., *Méditations cartésiennes* et *Les conférences de Paris*, trad. M.-B. de Launay, Paris, PUF, 1994.
- KANT I., *Critique de la raison pure*, trad. A.J.-L. Delmarre et F. Marty, Paris, Gallimard, 1980.
- MARQUET J.-F., *Singularité et événement,* Grenoble, Million, 1995.
- MERLEAU-PONTY M., *Le visible et l’invisible* suivi de *Notes de travail*, Paris, Gallimard, 1964.
- NANCY J.-L., *L’expérience de la liberté,* Paris, Galilée, 1988.
- NIETZSCHE F., *Ainsi parlait Zarathoustra,* trad. G.-A. Goldschmidt, Paris, LGF, 1983.
- RICHIR M., *L’expérience du penser*. *Phénoménologie*, *philosophie*, *mythologie,* Grenoble, Million, 1996.
- SARTRE J.-P., *L’être et le néant. Essai d’ontologie phénoménologique,* Paris, Gallimard, 1943.
- SCHELLING F.W.J., *Les âges du monde. Versions premières de 1811 et 1813,* trad. B. Vancamp, Bruxelles, Ousia, 1988.

Supports

Syllabus devant impérativement être complété avec les notes de cours personnelles des étudiant-e-s

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit comprenant des questions fermées où l’étudiant-e reformulera avec ses termes les concepts et les liens conceptuels vus au cours et un QCM.

Mêmes modalités et critères pour chaque période d’évaluation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Voir la réglementation générale des examens, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d’évaluation de janvier.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017 - 2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 08 Recherche sociale			
Code	SOAS1B08AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	57 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Louvain-la-Neuve **Marie SCHOTS** (marie.schots@helha.be) David LALOY (david.laloy@helha.be) Lucie DEWEER (lucie.deweer@helha.be) Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be) HELHa Mons - Campus **Nathalie COURTOIS** (nathalie.courtois@helha.be) Damien DE BOUVER (damien.de.bouver@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre **Bruno HAUTENNE** (bruno.hautenne@helha.be) José luis PINILLA OBLANCA (jose.luis.pinilla.oblanca@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) **Bruno HAUTENNE** (bruno.hautenne@helha.be)		
Coefficient de pondération		50	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à introduire au questionnement scientifique et à permettre l'acquisition d'outils en vue d'analyser des situations sociales dans leur complexité.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques

1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution

4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs

4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension

4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

Acquis d'apprentissage visés

I. Collecter, organiser et présenter des sources documentaires autour d'un sujet précis
II. Décrire, analyser et interpréter des données quantitatives et qualitatives
III. Exploiter les informations qui en découlent pour analyser les phénomènes sociaux

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B08ASA	Statistique	33 h / 3 C
SOAS1B08ASB	Introduction à la démarche de recherche	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B08ASA	Statistique	30
SOAS1B08ASB	Introduction à la démarche de recherche	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 5/60 du Bloc 1.

Principe général : la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent :

Statistique 60% Introduction à la démarche de recherche 40%

Exceptions

1. S'il est constaté un seul échec de 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note de 7/20 (ou inférieure à 7/20) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. Dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs - , la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour une ou d' autres activités d'apprentissage composant l'UE).

3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera prise en comte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.
Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à

l'article 140 du Décret Paysage.

Evaluation du 2e quadrimestre (juin)

Pour une UE organisée sur un seul quadrimestre, dans l'hypothèse où la note globale obtenue en janvier (session dispensatoire) pour l'unité d'enseignement n'atteint pas 10/20,

ou Pour une UE organisée sur les 2 quadrimestres, dans l'hypothèse où une note partielle relative à une des activités d'apprentissage n'atteint pas 10/20,

pour une (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en janvier

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de juin (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il a le choix soit de NE PAS représenter l'évaluation de cette activité d'apprentissage et de maintenir ainsi la note obtenue en janvier ; soit de REMETTRE EN JEU cette note en représentant l'évaluation en juin.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Statistique			
Code	11_SOAS1B08ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	33 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**David LALOY** (david.laloy@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

- Premièrement, la statistique constitue un prérequis incontournable pour la suite de la formation des assistants sociaux. Certains cours mobilisent des données chiffrées pour analyser et comprendre les phénomènes sociaux étudiés (sciences médico-sociales, démographie, économie…). D'autres cours nécessitent également la maîtrise et l'utilisation de certains outils statistiques dans une démarche de recherche (Introduction à la démarche de recherche, Méthodologie de la recherche sociale, travail de fin d'études…).
- Deuxièmement, la compréhension de données chiffrées et la maîtrise des outils statistiques sont indispensables dans l'activité professionnelle des futurs assistants sociaux. Ceux-ci seront en effet confrontés à des phénomènes sociaux et à des publics spécifiques qui peuvent être compris, analysés, interprétés à l'aide de données statistiques. Ils seront également susceptibles de devoir récolter et analyser eux-mêmes des données dans le cadre d'une recherche à mener, ou d'un rapport d'activité à construire.
- Enfin, de manière plus générale, nous sommes tous bombardés de données chiffrées dans notre vie quotidienne, que ce soit dans les médias, les publicités, les discours politiques… L'argument statistique est utilisé dans de nombreuses situations pour mettre en lumière des problématiques sociales et pour justifier des décisions politiques. En tant que citoyen, il est important de maîtriser un minimum les techniques et les opérations statistiques pour comprendre ces informations chiffrées et élaborer un regard critique face à ces arguments statistiques.

Ce faisant, les objectifs poursuivis par l'activité d'apprentissage sont :

- Comprendre de manière générale la démarche statistique et son utilité dans la recherche scientifique, dans les métiers du social et dans la compréhension des phénomènes sociaux.
- Comprendre les concepts de base de la statistique descriptive à une dimension et à deux dimensions ainsi que de l'inférence statistique.
- Effectuer un traitement statistique cohérent et adéquat de données quantitatives.
- Utiliser et interpréter judicieusement et de manière critique des résultats statistiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- Expliquer l'intérêt et les modalités d'usage de la statistique dans une démarche de recherche scientifique et de compréhension des phénomènes sociaux ;
- Définir et utiliser les concepts de base de la statistique descriptive à une dimension et à deux dimensions, des probabilités ainsi que de l'inférence statistique;
- Choisir et effectuer, à partir d'une situation-problème, un traitement statistique de données quantitatives. Cela implique de :
    - choisir les outils statistiques pertinents en fonction de la situation ;

    - réaliser correctement une analyse descriptive de données quantitatives (dessiner un graphique, un tableau de distribution à une variable, un tableau croisé, calculer la moyenne, la médiane, le mode, l'écart-type, la variance…) ;
    - réaliser correctement un test d'inférence statistique.
- Utiliser et interpréter judicieusement des résultats statistiques : à partir d'un tableau de données ou d'un graphique, l'étudiant(e) sera capable d'en dégager les informations principales, de les analyser, de les interpréter de manière critique et de les utiliser en vue d'une meilleure compréhension des phénomènes sociaux.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

La matière abordée comprendra :

- Les étapes de l'approche quantitative des phénomènes sociaux (question, hypothèse, indicateurs, questionnaire...) ;
- les éléments théoriques de base : la population, l'échantillon, l'information (distinction entre variables qualitatives -nominales et ordinales- et variables quantitatives –discrètes et continues-), les analyses descriptive et inférentielle ;
- l'analyse descriptive uni-variée : étude de la distribution des variables au moyen des tableaux de fréquences et pourcentages, des mesures de tendance centrale, des mesures de dispersion, des paramètres de symétrie ainsi que des représentations graphiques ;
- l'analyse descriptive bivariée : étude de l'association entre deux variables nominales (tableaux de contingence, graphiques et mesure d'association), ainsi qu'entre deux variables numériques (graphiques, corrélation, régression) ;
- l'inférence statistique, le test d'hypothèse et les notions de base en probabilités ;
- la description et l'interprétation de données statistiques dans une optique de recherche scientifique et de compréhension de phénomènes sociaux.

Démarches d'apprentissage

Exposés magistraux portant sur les concepts et outils statistiques à maîtriser ;

Démonstrations et exemples concrets de mise en application des outils et concepts présentés ;

Séances d'exercices réalisés en cours : résolution de situations-problèmes. Travail autonome suivi d'une correction collective.

Dispositifs d'aide à la réussite

En plus des exercices d'appropriation et d'application proposés à chaque séance de cours, une évaluation formative (un test) est prévue en milieu de quadrimestre. Une correction collective du test ainsi qu'une séance de questions-réponses sont ensuite organisées à la suite du test.

Ouvrages de référence

- ALBARELLO, L., BOURGEOIS, E., & GUYOT J.-L. (2007). Statistique descriptive: Un outil pour les praticiens-chercheurs. Bruxelles: De Boeck.
- BLÖSS, T., & GROSSETTI, M. (1999). Introduction aux méthodes statistiques en sociologie. Paris: PUF.
- CRAUSER, J.-P., HARVATOPOULOS, Y., & SARMIN P. (1989). Guide pratique d'analyse des données. Paris: Les Editions d'Organisation.
- DESROSIÈRES, A. (2008). L'argument statistique I : Pour une sociologie historique de la quantification. Paris: Presses de l'Ecole des Mines de Paris.
- DESROSIÈRES, A. (2008). L'argument statistique II : Gouverner par les nombres. Paris: Presses de l'Ecole des Mines de Paris.
- FOX, W. (1999). Statistiques sociales. Laval: Les Presses de l'Université Laval.
- HOWELL, D. C. (2008). Méthodes statistiques en sciences humaines. Bruxelles: De Boeck.
- KLATZMANN, J. (1992). Attention statistiques : comment déjouer les pièges ?. Paris: La Découverte.
- LE GUEN, M. (2002). La boîte à moustaches pour sensibiliser à la statistique. Bulletin de méthodologie sociologique, 73, 43-64.
- MARTIN, O. (2012). L'analyse quantitative des données. Paris: Armand Colin, Collection 128.
- RUDE, N., & RETEL, O. (2003). Statistiques en psychologie. Cours et exercices. Paris: In Press.

Supports

- Un syllabus reprenant l'ensemble de la matière ainsi que les exercices ;
- Des présentations powerpoint pour chaque séance de cours, disponibles sur Claroline ;
- La résolution des exercices vus au cours, disponible sur Claroline.

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Test organisé dans le cadre du cours (évaluation formative)
- Examen écrit visant à évaluer le degré d'appropriation des acquis des apprentissages.
  L'examen prévoit 3 types de questions :
  - Questions relatives à l'utilisation des outils statistiques (Résolution d'exercices semblables (mais non identiques) à ceux vus au cours).
  - Questions de restitution évaluant le degré de compréhension des théories, concepts et outils statistiques ainsi que de leur utilisation dans une démarche de recherche.
  - Questions d'interprétation de données statistiques (un tableau, un graphique, une série de données chiffrées…).

Mêmes modalités et critères pour chaque période d'évaluation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'unité d'enseignement, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d'évaluation de janvier.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Introduction à la démarche de recherche			
Code	11_SOAS1B08ASB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Marie SCHOTS** (marie.schots@helha.be) Lucie DEWEER (lucie.deweer@helha.be) Isabelle LACOURT (isabelle.lacourt@helha.be) Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Comme l'évoque l'intitulé, cette activité d'apprentissage introduit les étudiant-e-s à la démarche de recherche en sciences sociales. La recherche en sciences sociales constitue, en effet, un appui indispensable à la pratique des travailleurs sociaux. Regroupant des disciplines qui « historiquement, ont contribué à la professionnalisation, à la reconnaissance et à la constitution de l'univers du travail social » (Gaspar & Foucart, 2012, p. 14), les sciences sociales fournissent aux travailleurs sociaux des "boîtes à outils" et des connaissances utiles à l'action. Il est donc important que tout-e assistant-e social-e soit formé-e à la démarche de recherche scientifique pour pouvoir utiliser les résultats de ces recherches comme « moyen de connaissance sur leur professionnalité [mais aussi] comme moyen de résister à des résultats dont ils réfutent l'interprétation et/ou l'utilisation » (Gaspar & Foucart, 2012, p. 17).

Au travers de cette activité d'apprentissage, il s'agit donc de favoriser une ouverture d'esprit, cherchant à élargir/approfondir sa compréhension des problèmes posés par la pratique mais aussi d'aiguiser un esprit critique et réflexif. En ce sens, cette activité d'apprentissage est complémentaire aux différentes activités du cursus, en particulier les AIP. Parallèlement, elle constitue une première étape dans le processus menant au TFE, en passant par le cours de Méthodologie de la recherche sociale du B2.

Entrer dans une démarche de recherche, c'est d'abord poser une question de recherche, en se basant sur une première exploration de l'objet d'étude. Contrairement aux apparences, cela n'a rien d'évident ! Une question de recherche n'est pas une simple question posée spontanément ! Elle constitue un premier moyen de mise en œuvre d'une des dimensions essentielles de la démarche scientifique : la rupture avec les préjugés et les prénotions. Pour ce faire, il est nécessaire de prendre appui sur des outils, de la méthode et sur une démarche réflexive. C'est ce à quoi invite cette activité d'apprentissage.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- Mener une recherche documentaire efficace : cerner son objet de recherche, choisir les bons outils et les méthodes adéquates pour recueillir l'information sur cet objet, évaluer la qualité des sources;
- Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques, essentiellement en matière de droits d'auteur (bibliographie, citations) mais aussi au niveau de la forme attendue pour un travail d'études supérieures;
- Analyser et résumer un texte scientifique, et synthétiser les apports de plusieurs sources scientifiques;
- Construire un esprit critique : distinguer entre faits et représentations sociales, jugements, prénotions ; confronter, questionner et prendre distance par rapport à des savoirs proposés ; identifier l'argumentation des auteurs afin d'entrer dans une démarche de compréhension des concepts utilisés dans le travail social.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- **Apprendre à chercher de la documentation pertinente** : étapes de la recherche documentaire, formes de publication, outils de la recherche, évaluation des sources documentaires
- **Apprendre à comprendre, expliquer, s'approprier** : cerner son sujet de recherche, travail sur la question de recherche, lecture/résumé/analyse de textes, confrontation de textes scientifiques
- **Apprendre à rédiger** : normes de présentation des travaux scientifiques, y compris bibliographies et citations

Démarches d'apprentissage

- Approche inductive
- Approche interactive
- Emploi des nouvelles technologies
- Travail de groupe
- Travail en autonomie
- Laboratoire - expérimentation

Dispositifs d'aide à la réussite

- Cours en groupes réduits
- Accompagnement à toutes les séances de cours à l'élaboration du travail final
- Différents moments de questions-réponses
- Travail intermédiaire et évaluation formative
- Atelier d'application

Ouvrages de référence

- Gaspar, J.-F., & Foucart, J. (2012). Recherche et travail social : enjeux scientifiques et académiques, pratiques et professionnels. Quête de légitimité et concurrences. Pensée plurielle, (30?31), 11?23.
- Quivy, R., & Van Campenhoudt, L. (2011). Manuel de recherche en sciences sociales. Paris: Dunod.
- Service des bibliothèques de l'UQAM. (s. d.). Infosphère. Consulté à l'adresse http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/
- Université de Genève - Bibliothèque. (s. d.). Infotrack : formation aux compétences informationnelles. Consulté à l'adresse https://moodle.unige.ch/course/view.php?id=5
- Van Campenhoudt, L. (2007). Introduction à l'analyse des phénomènes sociaux. Paris: Dunod.

Supports

- Syllabus
- Notes de cours
- Présentations PPT
- Sites internet
- Activités sur connectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail intermédiaire (bibliographie), faisant l'objet d'une évaluation formative (non notée).

Un feed-back des enseignantes est prévu donnant l'occasion à l'étudiant-e d'améliorer sa bibliographie en vue du travail final. Aucun autre moment de feed-back n'est organisé, sauf absence justifiée par un certificat médical ou un motif légitime reconnu par la direction.

La note de cette activité d’apprentissage repose sur un travail final à remettre lors des périodes d’évaluation, selon la proportion :

- Bibliographie et citations : 35% de la note finale
- Introduction, confrontation et synthèse des sources, question de recherche et démarche réflexive : 65% de la note finale

Mêmes modalités et critères pour chaque période d’évaluation (janvier, juin et septembre) : voir note "consignes pour le travail".

A chaque période d’évaluation, une permanence de remise de travail est organisée. L’épreuve est considérée comme présentée si l’étudiant-e a signé le registre de présence ET si l’étudiant-e a remis un travail qui comporte au moins une page de garde. Aucun autre moment de permanence n’est organisé, sauf absence justifiée par un certificat médical ou un motif légitime reconnu par la direction.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Tvs	100			Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l’Unité d’Enseignement, et notamment les dispositions relatives aux examens dispensatoires de la période d’évaluation de janvier.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017 - 2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 09 Sciences médico-sociales			
Code	SOAS1B09AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Louvain-la-Neuve **Anne-Catherine JACQUET** (anne-catherine.jacquet@helha.be) HELHa Mons - Campus **Ludovic AGNEESSENS** (ludovic.agneessens@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre **Caroline MEDINA** (caroline.medina@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) **Caroline MEDINA** (caroline.medina@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à sensibiliser les étudiants au fait que la santé, dans toutes ses dimensions, est un élément majeur à prendre en compte dans l'approche des situations sociales.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour le soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS3 La reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements.

FS4 L'affirmation, la défense et la promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

3.1 Construire son identité professionnelle

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.

5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.

5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

Acquis d'apprentissage visés

I. Comprendre comment les contextes sociétaux et le système des soins de santé sont générateurs d'inégalités sociales.

II. Comprendre l'impact de la santé sur les personnes et les communautés.

III. Identifier la place et le rôle de l'assistant social dans des problématiques liées à la santé.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B09ASA	Sciences médico-sociales	48 h / 4 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B09ASA	Sciences médico-sociales	80

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 4/60 du Bloc 1.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sciences médico-sociales			
Code	11_SOAS1B09ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Anne-Catherine JACQUET** (anne-catherine.jacquet@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage sensibilise les étudiant-e-s à la complexité des notions de santé/maladie pour leur permettre de prendre une place personnelle et professionnelle dans un système de soins de santé qui génère des inégalités.
Ce faisant, elle vise essentiellement les cinq objectifs suivants :

- Faire acquérir des connaissances de base concernant les principaux problèmes médico-sociaux auxquels sont confrontées les populations concernées par le travail social.
- Apprendre à analyser les problématiques de santé en rapport avec une approche globale des situations.
- Situer les principaux acteurs du champ de la prévention et des soins de santé avec lesquels un assistant social aura à collaborer.
- S'interroger sur son propre rapport à la santé, à la maladie, aux institutions médico-sociales, aux professionnels de la santé.
- S'ouvrir à la compréhension des représentations qu'en ont d'autres populations au vu de leurs conditions de vie, leur culture et leur trajectoire personnelle.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

Niveau de connaissance :

- Décrire les concepts importants de l'ensemble de la matière
- Définir les mots-clés utilisés dans le cours
- Relier le concept « santé » aux différentes approches vues au cours (historique, épidémiologique, psychologique, médicale, sociale)

- Reconnaître les représentations, stéréotypes, discriminations dans le domaine de la santé
- Connaître le fonctionnement du système de soins en Belgique, ses acteurs et les inégalités sociales qu'il peut générer

Niveau d'application :

- Situer la place de l'assistant social dans son rapport aux différentes pathologies abordées

Niveau d'analyse :

- Examiner le concept « santé » dans sa globalité à travers différentes approches (historique, épidémiologique, sociale, psychologique, médicale)
- Analyser une maladie chronique d'un point de vue médical, psychologique, social et spirituel et situer la place de

l'assistant social

Niveau de création – synthèse :

- Se documenter sur une pathologie et les institutions/aides qui s'y rapportent
- Développer une connaissance « généraliste » des différentes pathologies

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Nous abordons le concept santé à travers les 5 approches suivantes :

- Approche historique : la santé, définitions de base et évolution du concept
- Approche épidémiologique : panorama de la santé en Belgique
- Approche psychologique : vivre et penser la maladie
- Approche sociale : système de soins de santé en Belgique et inégalités sociales en santé en Belgique
- Approche médicale : quelques exemples de maladies chroniques et infectieuses courantes en Belgique

Les maladies chroniques (cancers, sclérose en plaques, maladies respiratoires, démences séniles, maladies cardiovasculaires, maladies psychiatriques, hépatites, SIDA, diabètes, maladie de Parkinson, maladie de Crhon….) sont abordées selon un modèle global qui permet de donner un rôle actif aux AS dans l'accompagnement de la personne malade.

Les maladies infectieuses (pédiculose, gale, varicelle, grippe, verrues, maladie de Lume….) servent à illustrer les notions de virus, bactéries, prions, parasites…. Ainsi que quelques traitements préventifs et curatifs.

Le choix de ces maladies est susceptible d'évoluer en fonction de l'actualité (ex. Ebola), de l'incidence et de la prévalence de la maladie (ainsi que de souhaits particuliers et motivés d'étudiants)

Démarches d'apprentissage

Cours magistraux (exposés), discussions (travaux de groupe), exercices pratiques (travaux dirigés, recherches), témoignages d'intervenants extérieurs.

Dispositifs d'aide à la réussite

Feedbacks hebdomadaires concernant l'évolution du travail de groupe qui permet de confronter la théorie à la pratique.

Ouvrages de référence

- AÏACH P., *Les inégalités sociales en santé*, Paris, Economica, 2010.
- BRUCHON-SCHWEITZER M., *Psychologie de la santé*, Paris, Dunod, 2002.
- GUEGUENS J., FAUVEL G., LUHMANN N., *Education pour la santé : Guide pratique pour les projets de santé*, Paris, Médecins du monde, 2010.
- REGUERAS N., "Panorama de la santé en Europe, Analyse des données OCDE 2011 : mise en perspective des soins de santé belge au regard de l'Europe". In *MC-Informations*, n°247, Mars 2012, pp. 27-39.

Pour une bibliographie plus complète, voir syllabus.

Supports

- Syllabus sous forme de power-point imprimé à compléter par l'étudiant-e au fils des cours.
- Un deuxième syllabus co-construit avec les étudiant-e-s sur base des résumés des travaux de groupe

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation vise à vérifier l'appropriation des acquis d'apprentissage. Elle est composée de 2 parties :

- Un travail de groupe durant une séance de cours : présentation orale et dépôt d'un travail écrit (40%)

Voir consignes pour l'élaboration du travail transmises dans le cadre du cours.

La note est une note collective pour tout le groupe d'étudiant-e-s (modulable dans certains cas particuliers, à discuter lors du feed-back)

Pour les étudiant-e-s qui ne sont pas dans le bloc 1 : dépôt d'un travail individuel écrit (40%) – pas de présentation orale.

- Un examen écrit en juin (60%)

Questions théoriques sur les différentes approches de la santé vues au cours (ex. Sur base de quel modèle d'approche de la santé vu au cours se base-t-on pour inclure l'assistant social dans la gestion des problèmes de santé indiividuels et sociaux ? développez ce modèle… Peut-on être à la fois malade et en bonne santé ? Expliquez ; quelle est la seule vaccination obigatoire en Belgique ?)

Questions sur les pathologies présentées en séance (mécanisme de la maladie, organe atteint, conséquences sur la vie de la personne, rôle de l'assistant sosial) (ex. dans quelle pathologie vue au cours, y-a-t-il une atteinte de la gaine de myéline?; citez les deux types d'AVC vus au cours et différenciez les. Dans le cas du SIDA, quelle action de prévention secondaire un assistant social peut-il proposer ?)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Trv	40		
Période d'évaluation			Exe	60	Exe	100

Trv = Travaux, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

En cas de PP , Z , PR ou FR dans une des 2 parties composant l'évaluation de l'activité d'apprentissage, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la session pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage (quelle que soit la note obtenue pour l'autre partie de l'évaluation).

En cas de non présentation orale du travail en séance sans certificat médical (même si dépôt d'un travail écrit) ou en cas de non présentation du travail en séance et non dépôt d'un travail écrit, une note « PP » sera attribuée pour l'ensemble de l'évaluation.

En cas de CM (certificat médical) ou ML (motif légitime) couvrant la séance de présentation, l'étudiant est tenu de se présenter le plus rapidement possible auprès du professeur afin de convenir d'une date d'entrevue où il sera interrogé et recevra un feed-back au sujet de la présentation de son groupe afin de valider la note attribuée pour le travail. Sans quoi une note PP sera attribuée pour l'ensemble de l'évaluation.

Pour l' étudiant qui n'est plus dans le Bloc 1, il est tenu de se présenter le plus rapidement possible auprès du professeur afin de convenir d'un sujet pour le travail ainsi que d'une date pour la remise de celui-ci.

En cas d'ajournement à la 2e période d'évaluation (septembre), la note pour la 1re partie « travail écrit » n'est plus prise en compte. L'ensemble des points porte sur le seul examen écrit (plus complet recouvrant l'ensemble de la matière vue au cours).

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017 - 2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 10 Sociologie générale			
Code	SOAS1B10AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	63 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Louvain-la-Neuve **Véronique ALBERT** (veronique.albert@helha.be) David LALOY (david.laloy@helha.be) HELHa Mons - Campus **Bernadette WYNANTS** (bernadette.wynants@helha.be) Damien DE BOUVER (damien.de.bouver@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre **Isabelle LACOURT** (isabelle.lacourt@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) **Emmanuel NICOLAS** (emmanuel.nicolas@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be)		
Coefficient de pondération		50	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à apporter une définition de la sociologie en la repositionnant dans le champ des sciences sociales afin que l'étudiant interroge les faits sociaux et amorce un regard critique. Elle prépare à une lecture sociologique et démographique des phénomènes sociaux. Dans ce sens, elle ambitionne que l'étudiant puisse déconstruire des évidences sociales.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

FS3 La reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

I. Définir et illustrer les théories sociologiques
II. Inscrire les situations concrètes dans un contexte social global
III. Utiliser des grilles de lecture sociologiques et/ou des outils démographiques pour analyser des réalités sociales
IV. Développer un regard critique sur les phénomènes sociaux

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B10ASA	Sociologie	48 h / 4 C
SOAS1B10ASB	Démographie	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B10ASA	Sociologie	40
SOAS1B10ASB	Démographie	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 5/60 du Bloc 1.

***Principe général* :** la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent. : Sociologie 80% Démographie 20%.

Exceptions

1. S'il est constaté un seul échec de 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note de 7/20 (ou inférieure à 7/20) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. Dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs - , la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour une ou d' autres activités d'apprentissage composant l'UE).

3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.
Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

Evaluation du 2e quadrimestre (juin)

Pour une UE organisée sur un seul quadrimestre, dans l'hypothèse où la note globale obtenue en janvier (session dispensatoire) pour l'unité d'enseignement n'atteint pas 10/20,

ou Pour une UE organisée sur les 2 quadrimestres, dans l'hypothèse où une note partielle relative à une des activités d'apprentissage n'atteint pas 10/20,

pour une (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en janvier

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de juin (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il a le choix soit de NE PAS représenter l'évaluation de cette activité d'apprentissage et de maintenir ainsi la note obtenue en janvier ; soit de REMETTRE EN JEU cette note en représentant l'évaluation en juin.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sociologie			
Code	11_SOAS1B10ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Véronique ALBERT** (veronique.albert@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage met en évidence la spécificité et l'intérêt de l'approche sociologique pour un-e futur-e travailleur-se social-e.

Elle permet de sensibiliser les étudiant-e-s à différentes problématiques sociales auxquelles ils/elles pourraient être confronté-e-s dans leur pratique quotidienne de travailleur social.

Cette sensibilisation doit leur permettre de développer leur capacité d'analyse de réalités sociales, mais également d'interroger leurs représentations et leur manière de voir le monde. En ce sens, le cours soutient le développement d'une démarche de réflexivité.

"La sociologie peut contribuer à rendre l'homme moins prisonnier de ses préjugés en lui faisant prendre conscience de ses conditionnements et de leur caractère strictement social" M. De Coster

Les objectifs de l'activité d'apprentissage sont :

- Montrer comment la sociologie est un éclairage intéressant pour un travailleur social et développer une capacité d'analyse et d'articulation entre théories et réalités de terrain. Les différents apports du cours s'inscrivent dans cette perspective.
- Donner une première approche de la sociologie et de la démarche du sociologue en mettant au travail la question des prénotions, de l'ethnocentrisme, de l'objectivité, du rapport à l'objet d'étude, etc.
- Sensibiliser les étudiant-e-s aux différents paradigmes en sociologie et à différents concepts sociologiques dont la culture et le choc culturel, les valeurs et les normes, la socialisation, les mouvements sociaux, la honte et le rapport aux institutions, etc.
- Ouvrir les étudiant-e-s aux productions sociologiques afin de les y familiariser et de les mettre dans une dynamique de recherche et de lecture.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- Présenter ce que recouvre le terme « sociologie » et les différents paradigmes qui traversent la sociologie.
- Définir la démarche et la posture du sociologue en mettant au travail la question des prénotions, de l'ethnocentrisme, de l'objectivité, du rapport à l'objet d'étude, etc.
- Présenter les différents outils que le sociologue utilise pour appréhender la réalité sociale
- Expliquer des concepts sociologiques comme la culture et le choc culturel, les valeurs et les normes, la socialisation, les mouvements sociaux, la honte et le rapport aux institutions, etc.
- Analyser une situation de stage en utilisant des concepts du cours afin d'articuler théorie et pratique et de développer une démarche de réflexivité
- S'approprier les productions sociologiques de différents auteurs

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours est construit sous forme de modules.

Le **premier module** présente un concept clé que nous allons travailler tout au long du cours : celui de "**représentations**". Par des mises en situation, par des travaux sur des textes, nous abordons ce concept afin de montrer combien il est opérant dans nos interactions quotidiennes et combien il est intéressant à prendre en considération dans une approche sociologique.

Le **second module** présente les perspectives, le contenu, la démarche de travail, et les modalités d'évaluation du cours de sociologie.

Le **module 3** s'intitule : *"vous avez dit sociologie ?"* Dans ce module, nous donnons une approche de la sociologie en tentant tout d'abord de la définir et de présenter les règles de la démarche sociologique. Nous mettons en évidence les difficultés propres à la sociologie.

Le **module 4**, *"penser l'articulation entre sociologie et travail social"* souligne que la démarche et le travail du sociologue peuvent éclairer un travailleur social. Cela suppose de pouvoir articuler logique de compréhension et logique d'action et de sortir de la croyance que théorie et pratique s'opposent. Nous développons également ce qu'il faut entendre par démarche réflexive tant pour le sociologue que pour le travailleur social.

Le **module 5** met en évidence les deux paradigmes qui ont marqué la naissance de la sociologie ainsi que deux approches contemporaines en sociologie (l'approche constructiviste et la sociologie clinique). Nous situons le cours de sociologie dans ce panorama en présentant notamment deux auteurs qui ont marqué notre trajectoire sociologique : Pierre Bourdieu et Vincent de Gaulejac. Nous présentons également les différents niveaux d'analyse d'une expérience sociale. Cette approche permet de saisir la complexité de la réalité sociale.

Dans le **module 6**, nous explorons différents outils sociologiques : le questionnaire, l'entretien, le récit de vie, l'observation. C'est l'occasion de voir comment les réflexions que soulèvent ces différents outils peuvent être éclairantes pour un travailleur social - même si sa posture professionnelle n'est pas celle du sociologue- .

Le **module 7** traite du "choc culturel". La culture joue de manière décisive dans toutes nos interactions, dans tous les regards que nous portons sur les autres et sur les choses. Elle gouverne nos pratiques, nos représentations, nos évaluations. La rencontre avec la différence peut être source de "choc culturel" c'est-à-dire de surprise, d'inquiétude, de mépris, de malaise, mais aussi parfois d'étonnement positif. Comme futur travailleur social, réfléchir et questionner les chocs culturels est essentiel pour rester dans une démarche de compréhension et non de jugement.

Dans le **module 8**, nous abordons la culture et le processus de construction culturelle. Notre approche souligne combien nos sociétés, nos manières de penser, d'agir sont le fruit d'une construction sociale. Cette évidence pour le sociologue est parfois difficile à accepter, car nos manières de vivre nous paraissent naturelles, allant de soi. En effet, comme le dit G. Devereux, *"la personne qui participe à une culture ne l'expérimente pas comme quelque chose d'extérieur, mais comme quelque chose de profondément intériorisée qui est une composante intégrale de sa structure et de son économie psychique"*. Nous développons dans ce module le processus de construction culturelle et les différentes phases qui le caractérisent : l'externalisation, l'objectivation, l'internalisation, la socialisation, l'institutionnalisation, la légitimation, le contrôle, le mouvement social et la liberté de l'acteur. Ce développement permet de saisir la façon dont s'élabore et se construit une culture

Dans le **module 9**, nous développons un concept que certains usagers du travail social connaissent bien : la honte. C'est au départ des travaux de Vincent de Gaulejac et en nous référant à des récits de vie traversés par la honte et la pauvreté que nous réalisons cette approche. Cet éclairage doit nous permettre de comprendre les processus à l'œuvre et de réfléchir au positionnement du travailleur social.

Le **module 10** aborde le concept des rapports sociaux. Après avoir défini ce concept et souligné son importance théorique dans le cadre de l'approche sociologique, nous analysons les rapports entre les usagers et les institutions sociales. Cela nous permet in fine de nous interroger sur le rapport social et les interactions entre les travailleurs sociaux et les usagers du travail social.

Un module transversal : "Quelqu'un de bien".

Pour aborder de manière concrète différentes parties du cours, nous partons de la recherche : *"Quelqu'un de bien. Séjour éducatif de rupture au Bénin, récit de jeunes"*. d'Isabelle Seret. Cette publication nous permet d'interroger la démarche et la posture du sociologue. Elle nous fait découvrir une réponse créative et non normative à l'accompagnement de certains jeunes en difficulté. Enfin, elle évalue la pertinence de ce dispositif. Un travail passionnant à découvrir qui nous permet de plonger dans la problématique de l'aide aux jeunes et de faire des liens avec différents concepts du cours.

Démarches d'apprentissage

Ce cours se donne en grand auditoire. Il alterne des cours magistraux avec supports PPT, des interventions de personnes extérieures, un travail au départ d'expériences et visant une approche plus inductive, des mises en situation, etc.

Pour rendre le cours **dynamique** et **interactif** nous proposons :

- des temps d'échanges et de travaux en sous-groupes afin de favoriser l'appropriation de la matière. Les différents temps en sous-groupes sont toujours suivis d'une production écrite pour permettre de faire le point avec l'ensemble de l'auditoire
- l'intervention de personnes extérieures impliquées dans des démarches de recherche pour illustrer la démarche et approcher certaines problématiques sociales
- des temps de travail autonome pour permettre à chacun-e d'élaborer sa réflexion et de poser des questions de clarification
- des exemples pour illustrer les différents concepts étudiés et pour favoriser l'articulation théorie/pratique
- le recours à des histoires pour stimuler le raisonnement par analogie et ainsi la compréhension de concepts étudiés.

Pour soutenir la démarche d'apprentissage, la professeure est ouverte aux interventions et questions des étudiant-e-s et soutient par sa manière de mener le cours une participation active des étudiant-e-s.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiant-e-s reçoivent tous les documents (syllabus, PPT, plan, schéma de synthèse) pour suivre le cours.

Les étudiant-e-s disposent des questions potentielles qui pourront être posées sur la matière lors de l'examen.

Pour soutenir le travail de réflexivité à réaliser au départ de leur réalité de stage, un dispositif pédagogique spécifique est mis en place :

- présentation collective de ce qui est attendu pour le travail avant le stage
- au retour du stage, présentation d'exemples pour illustrer la démarche attendue et mise en évidence de vigilances pour respecter les consignes de travail
- présentation à l'auditoire par des étudiant-e-s de B2 de leur travail et de points de vigilance
- rencontre de la professeure et des étudiant-e-s (par quatuor) sur base d'un premier travail autour de cette question d'articulation pour poser des questions pour la réalisation de ce travail de réflexivité, pour soumettre leur projet.

Chaque module du cours est accompagné d'articles, permettant de prolonger et d'approfondir la matière. Un travail personnel est attendu sur ces documents. Des questions sont proposées pour guider le travail d'appropriation

Ouvrages de référence

- BERGER P. L., *Invitation à la sociologie*, Paris, La Découverte, 2006.
- BOURDIEU P., *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1998.
- DE COSTER M., BAWIN-LEGROS B., PONCELET M., *Introduction à la sociologie*, Belgique, De Boeck, 2001.
- DE GAULEJAC V., LEGRAND M., *Intervenir par le récit de vie*, Paris, Erès, 2008.
- DE GAULEJAC V., *Les sources de la honte*, Paris, Erès, 1996.
- KAUFMANN J.-C., *L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin, 2006.
- SERET I., *Quelqu'un de bien. Séjour éducatif de rupture au Bénin, récit de jeunes*, Braine-l'Alleud, Amarrage, 2014.
- VAN CAMPENHOUDT L., *Introduction à l'analyse de phénomènes sociaux*, Paris, Dunod, 2001.
- VOYÉ L., *Sociologie. Construction du monde. Construction d'une discipline*, Bruxelles, De Boeck, 1998.

Cette liste est indicative, d'autres ouvrages alimentent le cours.

Supports

Différents supports sont donnés aux étudiant-e-s pour permettre une mise au travail et une appropriation du cours :

- des plans des différents exposés
- des supports PPT
- des supports vidéo pour mettre au travail les questions traitées
- des expérimentations, des mises en situation
- des schémas de synthèse
- un syllabus
- une farde de lecture comprenant des articles pour compléter nos approches
- les questions potentielles sur les différentes parties du cours
- le livre d'Isabelle Seret « Quelqu'un de bien »

4. Modalités d'évaluation

Principe

L’examen de sociologie est un **examen écrit** qui se déroule en juin.

Les questions d’examen sont de différents types :

- des questions **fermées** qui demandent aux étudiant-e-s de **citer** des éléments constitutifs d’une approche
- des questions **ouvertes** qui demandent aux étudiant-e-s d’**élaborer** et de structurer leur réflexion et leur analyse :

Une question porte de manière spécifique sur la capacité à articuler sociologie et travail social.

La consigne est la suivante : montrez comment un point du cours (concept, réflexion, grille, etc.) vous permet d'explorer une situation rencontrée dans votre stage, de l’analyser et d’en dégager des vigilances pour vos interventions de travailleur social.

Mêmes modalités et critères pour chaque période d’évaluation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l’Unité d’Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d’année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Démographie			
Code	11_SOAS1B10ASB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**David LALOY** (david.laloy@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

La formation d'assistant-e social-e a notamment l'objectif de fournir aux futur-e-s professionnel-le-s des outils d'analyse et de compréhension des réalités sociales qui les entourent. Les pratiques d'intervention sociale se déploient dans un contexte socio-démographique spécifique que le professionnel doit comprendre s'il souhaite appréhender les problématiques des publics qu'il accompagne et de la société dans son ensemble. De même, les enjeux actuels et futurs de la profession et des politiques sociales ne peuvent se comprendre qu'en regard de ce contexte. La démographie offre des outils pertinents pour décrire, analyser et comprendre les phénomènes touchant les populations humaines (structure et mouvements) et leurs implications sociales, environnementales, économiques qui pèsent sur la réalité du travail social. A travers l'analyse de phénomènes démographiques majeurs, tels que le vieillissement de la population ou les mouvements migratoires, ce cours a l'objectif de contribuer à la compréhension du contexte dans lequel l'assistant-e social-e agit et de l'évolution des publics qu'il/elle prend en charge, qu'il/elle accompagne.

Ce faisant, les objectifs de l'activité d'apprentissage sont :

- Se familiariser avec les principaux concepts utilisés en démographie.
- Apprendre à maîtriser et utiliser les principaux outils statistiques de la démographie.
- Apprendre à déchiffrer, interpréter et comprendre les informations issues de sources démographiques.
- Apprendre à décrire, analyser et comprendre les phénomènes démographiques (leurs causes et leurs conséquences).
- Comprendre les implications sociales, environnementales, économiques… de ces phénomènes. Réfléchir aux choix sociaux et politiques en vigueur pour faire face aux défis démographiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- Définir les principaux concepts utilisés en démographie et les mobiliser dans l'analyse d'un phénomène démographique;
- Décrire les caractéristiques d'une population : décrire les structures et les mouvements de la population, les phénomènes démographiques qui la traversent;
- Choisir et utiliser les outils pertinents de la démographie en fonction d'une situation-problème à analyser;
- Déchiffrer et interpréter les informations issues de sources démographiques (tableau, graphique, texte…);
- Décrire les phénomènes démographiques et en expliquer les causes et les conséquences;
- Expliquer les enjeux liés aux phénomènes démographiques et leurs impacts sur le fonctionnement social, sur les choix en matière de politiques démographiques ainsi que sur l'action sociale.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'objectif spécifique de cette activité d'apprentissage est de partir de l'analyse d'un phénomène démographique de grande ampleur : le vieillissement de la population. Il s'agit effectivement d'un phénomène important qui touche nos sociétés occidentales et qui pose de nombreuses questions et défis à nos sociétés. Afin de comprendre ce phénomène dans sa complexité, un recueil de textes traitant du vieillissement démographique sera délivré dès le premier cours aux étudiant-e-s.

Démarches d'apprentissage

L'approche pédagogique proposée est celle de l'apprentissage par problème. Cette approche consiste à construire la connaissance à partir de la résolution d'un problème spécifique, considéré comme une énigme à résoudre, pour laquelle nous allons procéder à des recherches. L'objectif pédagogique de cette approche est que nous ne mobilisons les indicateurs et concepts démographiques que dans la mesure où ils nous sont utiles, voire indispensables, pour comprendre le vieillissement démographique. Le but est de réaliser directement l'utilité de ces indicateurs et concepts plutôt que de les aborder de manière désincarnée. De cette manière, nous pouvons formuler les objectifs spécifiques de cette activité d'apprentissage de la manière suivante :

- Repérer l'ensemble des indicateurs et concepts démographiques qui interviennent dans le vieillissement de la population ;
- Comprendre le fonctionnement de ces indicateurs et concepts et être capable de les calculer, de les utiliser;
- Expliquer précisément de quelle manière ces indicateurs et concepts démographiques évoluent et jouent un rôle dans le vieillissement de la population ;
- Enumérer et expliquer les différentes causes à l'origine de l'évolution de ces indicateurs démographiques qui jouent un rôle dans le vieillissement de la population ;
- Expliquer les conséquences du vieillissement démographique sur le fonctionnement de la société ;
- Questionner les enjeux principaux, présents et futurs, que le vieillissement de la population pose au niveau des politiques démographiques et de l'action sociale.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séances d'exercices permettant aux étudiant-e-s de comprendre et de s'approprier les différentes parties de la matière.

Ouvrages de référence

- ALBARELLO, L., BOURGEOIS, E., & GUYOT, J.-L. (2007). *Statistique descriptive: Un outil pour les praticiens-chercheurs.* Bruxelles: De Boeck.
- AVALOSSE, H. et al. (2009). Inégalités sociales de santé en Belgique : des chiffres indéniables. Observations à l'aide de données mutualistes. *Revue belge de sécurité sociale*, 1er trimestre, 145-169.
- LANNOY, F. & LIPSZYC, B. (2000). Le vieillissement en Belgique : données démographiques et implications économiques. In P. PESTIEAU et al. (dir.). *Réflexions sur l'avenir de nos retraites : efficacité, équité et faisabilité politique de la protection sociale des personnes âgées* (p. 11-36). Leuven: Garant.
- *Migrations et populations issues de l'immigration en Belgique* : *Rapport statistique et démographique 2013*, Louvain-la-Neuve/Bruxelles, UCL : Démo/Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, 2013.
- PRESTON, S. H. et al. (2001). *Demography, measuring and modeling population processes.* Oxford: Blackwell publishing.
- ROLLET, C. (2011). *Introduction à la démographie.* Paris: Armand Colin.
- VAN OYEN, H. et al. (2010). *Les inégalités sociales de santé en Belgique.* Gent: Academia Press.
- VANDESCHRICK, C. (1995). *Analyse démographique.* Louvain-la-Neuve: Bruylant-Academia.
- VIDAL, A. (1994). *La pensée démographique.* Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.

Supports

Une diversité de supports, répondant aux besoins variés des étudiant-e-s, seront disponibles:

- Des exposés magistraux portant sur la matière du cours ;
- Des séances d'exercices d'appropriation des outils de la démographie;
- Un syllabus reprenant l'ensemble de la matière ainsi que les exercices ;
- Des présentations powerpoint pour chaque séance de cours, disponibles sur ConnectED ;
- Un portefeuille de lecture ;
- Des vidéos visionnées en cours ;
- La résolution des exercices vus au cours, disponible sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit visant à évaluer le degré d'atteinte des acquis d'apprentissage.

L'examen prévoit 4 types de questions :

- Questions de restitution évaluant le degré de compréhension des concepts, théories et phénomènes démographiques.
- Questions relatives à l'utilisation des outils de la démographie (résolution d'exercices semblables, mais non identiques, à ceux vus au cours).
- Questions d'interprétation de données démographiques (un tableau, un graphique, une série de données…).
- Questions d'analyse d'un phénomène démographique (à partir d'un document, d'un texte…).

Mêmes modalités et critères pour chaque période d'évaluation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017 - 2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 11 Institutions et intervention sociales			
Code	SOAS1B11AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Louvain-la-Neuve **Josiane FRANSEN** (josiane.fransen@helha.be) Jean-Pol GERARD (jean-pol.gerard@helha.be) Nathalie GERARD (nathalie.gerard@helha.be) HELHa Mons - Campus **Charlotte BURION** (charlotte.burion@helha.be) Daniel SINNESAEL (daniel.sinnesael@helha.be) Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be) Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be) Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be) Monique LESTIENNE (monique.lestienne@helha.be) Eric GENOT (eric.genot@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre **Valérie ALBERTUCCIO** (valerie.albertuccio@helha.be) Florence KAYAERT (florence.kayaert@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) **Philippe HERION** (philippe.herion@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be)		
Coefficient de pondération		50	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à amener les étudiants à aller à la rencontre de la réalité professionnelle du travail social en découvrant les institutions et le public qui la composent.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :
FS3 La reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements.

FS4 L'affirmation, la défense et la promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1	**ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
1.2	Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
1.3	Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés
1.4	Adopter le langage professionnel du secteur
1.5	Rédiger, synthétiser et argumenter
Compétence 2	**INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
2.1	Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
Compétence 3	**INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
3.1	Construire son identité professionnelle
Compétence 4	**IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
4.1	Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
4.4	Construire un regard critique
Compétence 5	**Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
5.1	Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.
Compétence 6	**ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
6.1	Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social

Acquis d'apprentissage visés

I. Connaître les acteurs qui composent les différents secteurs constitutifs du champ social.
II. Identifier les enjeux liés à chacun des secteurs.
III. Rendre compte d'une connaissance et d'une compréhension de la réalité étudiée de manière adaptée et sructurée.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

+ HELHa Louvain-la-Neuve		
SOAS1B11ASA	Institutions et intervention sociales	60 h / 5 C
+ HELHa Mons - Campus		
SOAS1B11ASB	Approche du secteur non marchand	24 h / 2 C
SOAS1B11ASC	Séminaires et visites	12 h / 1 C
SOAS1B11ASD	Champ social	12 h / 1 C
SOAS1B11ASE	Questions spéciales sur la structuration des écrits	12 h / 1 C
+ HELHa Montignies-sur-Sambre		
SOAS1B11ASF	Travail social et diversité	24 h / 2 C
SOAS1B11ASG	CPAS et logement	24 h / 2 C
SOAS1B11ASH	Jeunesse	12 h / 1 C
+ HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)		
SOAS1B11ASI	Travail social et diversité	24 h / 2 C
SOAS1B11ASJ	CPAS et logement	24 h / 2 C
SOAS1B11ASK	Jeunesse	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Louvain-la-

Neuve		
SOAS1B11ASA	Institutions et intervention sociales	50
+ HELHa Mons - Campus		
SOAS1B11ASB	Approche du secteur non marchand	20
SOAS1B11ASC	Séminaires et visites	10
SOAS1B11ASD	Champ social	10
SOAS1B11ASE	Questions spéciales sur la structuration des écrits	10
+ HELHa Montignies-sur-Sambre		
SOAS1B11ASF	Travail social et diversité	20
SOAS1B11ASG	CPAS et logement	20
SOAS1B11ASH	Jeunesse	10
+ HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)		
SOAS1B11ASI	Travail social et diversité	20
SOAS1B11ASJ	CPAS et logement	20
SOAS1B11ASK	Jeunesse	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Dispositions complémentaires pour Mons et Montignies-sur-Sambre :

Principe général : la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions

1. S'il est constaté un seul échec de 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note de 7/20 (ou inférieure à 7/20) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. Dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs - , la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour une ou d' autres activités d'apprentissage composant l'UE).

3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.
Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

Evaluation du 2e quadrimestre (juin)

Pour une UE organisée sur un seul quadrimestre, dans l'hypothèse où la note globale obtenue en janvier (session dispensatoire) pour l'unité d'enseignement n'atteint pas 10/20,

ou Pour une UE organisée sur les 2 quadrimestres, dans l'hypothèse où une note partielle relative à une des activités d'apprentissage n'atteint pas 10/20,

pour une (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en janvier

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de juin (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il a le choix soit de NE PAS représenter l'évaluation de cette activité d'apprentissage et de maintenir ainsi la note obtenue en janvier ; soit de REMETTRE EN JEU cette note en représentant l'évaluation en juin.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Institutions et intervention sociales			
Code	11_SOAS1B11ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Josiane FRANSEN** (josiane.fransen@helha.be) Jean-Pol GERARD (jean-pol.gerard@helha.be) Nathalie GERARD (nathalie.gerard@helha.be)		
Coefficient de pondération		50	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage forme à une **première initiation au paysage institutionnel** du champ social et à différentes **problématiques** en lien avec le travail social. Il permet aux futurs assistants sociaux, dès le début de la formation, de faire le lien entre leur désir d'aider (niveau MICRO) et les problématiques sociales générales rencontrées dans toute société (niveau MACRO). Il ambitionne donc de leur montrer quelle place précise les travailleurs sociaux vont occuper dans les dispositifs institutionnels et organisationnels prévus par la société belge francophone pour intervenir face à ces problématiques sociales (Niveau MESO).

Pour les différents thèmes abordés, les objectifs visés par l'activité d'apprentissage sont doubles. Le cours doit **permettre** aux futur-e-s AS :

- **d'identifier**, connaître les institutions, les acteurs, le cadre législatif et organisationnel qui structure le domaine étudié ; identifier la population concernée et les réponses apportées aux besoins et problématiques étudiées.
- **d'analyser** les enjeux en présence dans les différents champs, c'est à dire développer un regard critique, par rapport aux réponses apportées par la société par l'intermédiaire des institutions, prendre une certaine distance et entrer dans une logique d'analyse et d'évaluation en fonction du contexte social et des objectifs poursuivis.

Il s'agit de décoder et comprendre les enjeux : quelles sont les **questions importantes** pour le secteur, quelle **évaluation** faire des différents aspects en **fonction des besoins de la population ?**

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

En termes d'identification

- identifier et comprendre le contexte social dans lequel les institutions naissent, évoluent ou meurent
- identifier et comprendre la population : qui est-elle, qui est concerné ? (caractéristiques, demandes ou non…).
- distinguer dans ce terme générique de « population » tant la réalité d'un individu, que d'une famille, d'un groupe, d'un quartier
- identifier, distinguer, comprendre les différents types de besoins, de demandes qui sont à l'origine d'interventions sociales.
- identifier, comprendre l'origine historique, les objectifs, le fonctionnement des institutions, des cadres législatifs abordés dans les différents domaines ?
- identifier, distinguer les acteurs en présence : la population concernée, les professionnels du terrain étudié, les acteurs politiques, les groupes de pression, les « experts », etc…
- comprendre la position et le rôle de ces acteurs.

En termes d'analyse

- entrer dans une perspective socio-historique pour analyser l'origine les dispositifs en lien avec le contexte historique.
- comprendre l'utilité des dispositifs institutionnels par rapport à la problématique étudiée et développer un premier regard critique sur leur efficacité.
- dégager face visible et face cachée des dispositifs.
- distinguer l'écart entre logique intentionnelle et logique objective.
- distinguer et articuler différents niveaux de lecture : micro, méso, macro

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours aborde les champs sociaux suivants dans lesquels les futur-e-s AS vont être amenés à effectuer des stages et/ou à travailler : la sécurité sociale, l'aide sociale et le CPAS, la problématique du handicap, la vie des familles (enfance et personnes âgées), l'aide à la jeunesse, la problématique des réfugiés, les rapports Nord-Sud, la pauvreté et la précarité, le logement, la cohésion sociale. En fonction de l'actualité, d'autres secteurs peuvent être abordés.

La phrase suivante synthétise en quelque sorte la façon dont seront abordés les différents champs sociaux pris en considération :« Dans une société donnée et en fonction de son évolution (démographique, sociale, économique, politique…) une population a des besoins, a ou risque d'avoir des problèmes auxquels **des professionnels dans des institutions** tentent d'apporter des réponses , d'organiser des interventions ou de développer des initiatives innovantes. Ces institutions sont structurées par des cadres légaux résultant des débats et décisions politiques. »

Démarches d'apprentissage

Trois enseignants donnent le cours d'identification et d'analyse des institutions sociales en collaboration avec des intervenants-experts et cela dans les perspectives qui viennent d'être énoncées.

Le cours comporte des exposés, des temps d'appropriation en sous-groupe, des temps de travail individuel, le recours à différents supports et des témoignages de personnes du terrain. La présence aux cours ainsi qu'une part de travail autonome sont indispensables pour s'approprier la matière. Le suivi de l'actualité sociale vous permettra de confronter les connaissances acquises aux cours et vous formera à l'esprit d'analyse.

Articulation avec le terrain

La présence de professionnel-le-s de terrain et le support de différents types de documentaires est une richesse du cours. Leurs témoignages doivent nous permettre à la fois d'identifier de manière plus concrète une institution (type de population, manière de travailler…) et de faire un pas de plus dans l'analyse des enjeux ; ces interventions extérieures et supports font partie intégrante de la matière.

De plus, les matières abordées pourront utilement être approfondies dans le cours de méthodologie du travail social et vos activités d'intégration professionnelle.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des séances récapitulatives auront lieu avant chaque session d'examen. Un corrigé de la session de janvier sera disponible sur la plateforme ConnectED. Collaboration serrée avec la cellule « promotion de la réussite ».

Ouvrages de référence

Ressources diverses : législations, analyses, actualités référencées dans les syllabi à la fin de chaque chapitre.

Supports

Sillabi, powerpoint , notes de cours, témoignages, documentaires filmés, portefeuilles de lectures complémentaires, sites internet des fédérations, des ministères, des administrations concernées, disponibles sur la plateforme ConnectED dès la fin de chaque partie.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit en 2 parties (janvier et juin) : voir dispositions complémentaires.

Les compétences évaluées seront celles fixées par les objectifs/activités d'apprentissage. L'étudiant-e sera capable d'identifier les institutions qui ont été présentées au cours (une partie de l'examen portant sur des questions de connaissance) et d'analyser les enjeux étudiés (une autre partie d'examen portant sur des questions d'analyse argumentée). La partie de l'introduction relative à la structuration des différents chapitres est une base pour mieux cerner les matières étudiées chapitre par chapitre et les critères d'analyse principaux utilisés.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Eve	50	Exe	50	Exe	100

Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

L'évaluation de l'activité d'apprentissage est composée de 2 parties : IIS 1 à la période d'évaluation de janvier (Q1) et IIS 2 à la période d'évaluation de juin (Q2)

Principe général :

La note de l'activité d'apprentissage s'obtient par addition des notes obtenues pour les 2 parties IIS 1 + IIS 2

Exception :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des parties composant l'évaluation de l'activité d'apprentissage, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage (quelle que soit la note obtenue pour l'autre partie de l'évaluation). Le principe général et l'exception en matière de pondération et de notation des 2 parties restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

En cas d'ajournement pour IIS 1 à l'évaluation du 2e quadri (juin)

Pour IIS 1 pour lequel l'étudiant a obtenu en janvier (session dispensatoire) :

- **une mention CM, PP, Z, PR ou FR** : il devra représenter en juin l'évaluation correspondant à cette partie de l'activité d'apprentissage ;

- **une note de 10/20 ou plus** : il est dispensé de la matière correspondante et voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de juin (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'activité d'apprentissage);

- **une note inférieure à 10/20** : il a le choix soit de NE PAS représenter l'évaluation de cette partie de l'activité d'apprentissage (IIS 1) et de maintenir ainsi la note obtenue en janvier ; soit de REMETTRE EN JEU cette note en représentant l'évaluation en juin.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadri (septembre) Pour une des 2 parties ou les 2 parties pour laquelle/lesquelles l'étudiant-e a obtenu :

- **une mention CM, PP, Z, PR ou FR** : l'étudiant-e devra représenter l'évaluation correspondant à cette /ces partie/s;

- **une note de 10/20 ou plus** : l'étudiant-e est dispensé-e de la matière correspondante à la partie réussie et voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'activité d'apprentissage);

- **une note inférieure à 10/20** : l'étudiant-e devra OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette /ces parties.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017 - 2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 12 Méthodologie du travail social 1 et activités d'intégration professionnelle 1			
Code	SOAS1B12AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	17 C	Volume horaire	228 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	HELHa Louvain-la-Neuve **Bernadette COLLET** (bernadette.collet@helha.be) Véronique ALBERT (veronique.albert@helha.be) Xavier BRIKE (xavier.brike@helha.be) Michel GOFFIN (michel.goffin@helha.be) Astrid LIONNEZ (astrid.lionnez@helha.be) Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be) Mireille RADERMECKER (mireille.radermecker@helha.be) Grégory VAN DE PUT (gregory.van.de.put@helha.be) Patrick VAN LAETHEM (patrick.van.laethem@helha.be) Benoît LOBET (benoit.lobet@helha.be) HELHa Mons - Campus **Daniel SINNESAEL** (daniel.sinnesael@helha.be) Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be) Sarah AOUF (sarah.aouf@helha.be) Elène BOULOUGOURIS (elene.boulougouris@helha.be) Charlotte BURION (charlotte.burion@helha.be) Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be) Philippe DEGIMBE (philippe.degimbe@helha.be) Hélène DELCOURT (helene.delcourt1@helha.be) Christelle DERONNE (christelle.deronne@helha.be) Annick DRUGMANT (annick.drugmant@helha.be) Anne-Marie DUHAYON (anne-marie.duhayon@helha.be) Philippe DUQUENOIS (philippe.duquenois@helha.be) Eric GENOT (eric.genot@helha.be) Marie-Ange HUNT (marie-ange.hunt@helha.be) Bérengère JUVENT (berengere.juvent@helha.be) Marcel LACROIX (marcel.lacroix@helha.be) Marie-Anne LARDINOIS (marie-anne.lardinois@helha.be) Monique LESTIENNE (monique.lestienne@helha.be) Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be) Patricia MICELI (patricia.miceli@helha.be) Sylvie MOLLE (sylvie.molle@helha.be) Sylvie NEF (sylvie.nef@helha.be) Brigitte PETIT (brigitte.petit@helha.be) Florence PIRE (florence.pire@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be)		

	Thérèse TAMBOUR (therese.tambour@helha.be) Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre **Sabine VASSART** (sabine.vassart@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Stéphane DESPONTIN (stephane.despontin@helha.be) Florence KAYAERT (florence.kayaert@helha.be) HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) **Patricia SCORNEAU** (patricia.scorneau@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Stéphane DESPONTIN (stephane.despontin@helha.be) Valérie COUTEAU (valerie.couteau@helha.be)
Coefficient de pondération	170
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à montrer aux étudiants que la profession d'assistant social nécessite une clarification et une mise au travail de son cadre de référence, ainsi que l'appropriation d'outils et de méthodes nécessaires à l'intervention sociale.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e)e Social(e) la et/ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS1 La mise en place des conditions favorisant l'émergence, la restauration et le renforcement du lien social avec et entre les différents acteurs à tous les niveaux.

FS2 La construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques.

FS3 La reconnaissance des compétences, mobilisation des ressources et développement du pouvoir d'agir des différents acteurs dans les contextes d'intervention pour promouvoir les changements.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**
- 1.1 Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services
- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.3 Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**
- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies
- 2.2 Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux
- 2.3 Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble
- 2.4 Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**
- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.

5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.

Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**

6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social

6.3 Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale

Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**

7.1 Etablir une relation d'aide, avec les personnes, les groupes, et les communautés

7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés

7.3 Acquérir et développer des habiletés relationnelles

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

8.4 Développer la créativité.

Acquis d'apprentissage visés

I. Amorcer un questionnement à propos des pratiques et des contextes dans lesquels elles s'inscrivent
II. Découvrir et mettre en débat ses valeurs, ses croyances et ses préjugés
III. Repérer et expliquer les attitudes, techniques, outils et méthodes qui permettent d'instaurer une relation d'aide avec les personnes, les groupes et les communautés
IV. Organiser l'ensemble de ses informations, observations et expériences afin de les rapporter de manière pertinente
V. Articuler les dimensions théoriques et pratiques de la formation

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS1B12ASK + HELHa Louvain-la-Neuve	AIP 1 (stage 1 et supervisions)	144 h / 10 C
SOAS1B12ASA	Travail social et méthodologie	72 h / 6 C
SOAS1B12ASB + HELHa Mons - Campus	Anthropologie religieuse	12 h / 1 C
SOAS1B12ASC	Méthodologie	24 h / 2 C
SOAS1B12ASD + HELHa Montignies-sur-Sambre	Travail social	60 h / 5 C
SOAS1B12ASE	Contexte et enjeux pour l'action	30 h / 2.5 C
SOAS1B12ASF	Communication et travail social	30 h / 2.5 C
SOAS1B12ASG + HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)	Atelier d'écriture en travail social	24 h / 2 C
SOAS1B12ASH	Contexte et enjeux pour l'action	30 h / 2.5 C
SOAS1B12ASI	Communication et travail social	30 h / 2.5 C
SOAS1B12ASJ	Atelier d'écriture en travail social	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 170 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS1B12ASK + HELHa Louvain-la-Neuve	AIP 1 (stage 1 et supervisions)	100
SOAS1B12ASA	Travail social et méthodologie	60
SOAS1B12ASB + HELHa Mons - Campus	Anthropologie religieuse	10
SOAS1B12ASC	Méthodologie	20
SOAS1B12ASD	Travail social	50

+ HELHa Montignies-sur-Sambre		
SOAS1B12ASE	Contexte et enjeux pour l'action	25
SOAS1B12ASF	Communication et travail social	25
SOAS1B12ASG	Atelier d'écriture en travail social	20
+ HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)		
SOAS1B12ASH	Contexte et enjeux pour l'action	25
SOAS1B12ASI	Communication et travail social	25
SOAS1B12ASJ	Atelier d'écriture en travail social	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 17/60 du Bloc 1.

L'UE 12 comporte 2 parties :

Partie 1 : Méthodologie du travail social : 84h - 7C

Cette partie 1 comporte toutes les activités d'apprentissage reprises dans l'UE à l'exception des AIP.

Partie 2 : AIP 1 (stage 1 et supervisions) : **144h - 10 C**

Cette partie 2 comporte les AIP.

Note de la partie « méthodologie du travail social »

Louvain-la-Neuve: Travail social et méthodologie 6C 85.7% - Anthropologie religieuse 1C 14.3%

Mons: Méthodologie 2C 28.6% - Travail social et méthodologie 5C 71.4%

Montignies-sur-Sambre : Horaire Jour et décalé Contexte et enjeux pour l'action 2.5C 35.7% - Communication et travail social 2.5C 35.7% - Atelier d'écriture en travail social 2C 28.6%

Principe général : la note de la partie « méthodologie du travail social » est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. S'il est constaté un seul échec de 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant la partie « méthodologie du travail social », la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note de 7/20 (ou inférieure à 7/20) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour cette partie (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant cette partie).
2. Dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs - , la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour cette partie (quelle que soit la note obtenue pour une ou d' autres activités d'apprentissage composant l'UE).
3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant la partie « méthodologie du travail social », la mention dont question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de cette partie (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de la partie « méthodologie du travail social » et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Evaluation du 2e quadrimestre (juin)

Pour une activité d'apprentissage de la partie « méthodologie du travail social » pour laquelle l'étudiant a obtenu en janvier (session dispensatoire):

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage; - une note de 10/20 ou plus : il est dispensé de la matière correspondante et voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de juin (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de la partie);

- une note inférieure à 10/20 : il a le choix soit de NE PAS représenter l'évaluation de cette activité d'apprentissage et de maintenir ainsi la note obtenue en janvier ; soit de REMETTRE EN JEU cette note en représentant l'évaluation en juin.

En cas d'ajournement pour la partie « méthodologie du travail social » à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE, pour une(des) activité(s)

d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage; - une note de 10/20 ou plus : il est dispensé de la matière correspondante et voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE);

- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage.

Note de la partie « AIP 1 (stage 1 et supervisions)»

Cette note est fixée à l'issue du 2e quadrimestre. Elle est fixée selon les modalités spécifiques précisées dans le « règlement des stages » du département.

En cas d'ajournement à l'évaluation du 3e quadrimestre

Une note d'échec dans la partie « AIP 1» peut faire l'objet d'une remédiation entre la délibération du 2e quadrimestre et la délibération du 3e quadrimestre dans les situations où elle peut prendre comme modalité la réalisation et/ou l'approfondissement de travaux. Par contre, pour des raisons impératives d'organisation, une note d'échec en Activités d'intégration Professionnelle ne peut donner lieu à remédiation quand un complément de stage ou un nouveau stage supervisé est nécessaire. Dans ce cas, la note d'échec est reportée comme telle pour la délibération du 3e quadrimestre.

Note globale de l'UE 12 Méthodologie du travail social 1 et Activités d'intégration professionnelle 1

Partie 1 : Méthodologie du travail social - 7C - 41.2%

Partie 2 : AIP 1 (stage 1 et supervision) - 10C - 58.8%

Principe général : la note globale de l'UE 12 s'obtient par addition des notes pondérées obtenues dans les 2 parties.

Exceptions :

1. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des 2 parties de l'UE, la mention dont question sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre partie composant l'UE).
2. En cas de note de moins de 10/20, que ce soit dans la partie « méthodologie du travail social » ou dans la partie « AIP 1», la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre partie de l'UE). En cas d'échec dans les 2 parties, c'est la note la plus faible qui sera portée au relevé de notes.

Ce principe général et les exceptions en matière de pondération et de notation des 2 parties composant la note globale de l'UE 12 restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail social et méthodologie			
Code	11_SOAS1B12ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Bernadette COLLET** (bernadette.collet@helha.be) Véronique ALBERT (veronique.albert@helha.be) Xavier BRIKE (xavier.brike@helha.be) Michel GOFFIN (michel.goffin@helha.be) Astrid LIONNEZ (astrid.lionnez@helha.be) Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be) Mireille RADERMECKER (mireille.radermecker@helha.be) Grégory VAN DE PUT (gregory.van.de.put@helha.be) Patrick VAN LAETHEM (patrick.van.laethem@helha.be)		
Coefficient de pondération		60	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage est un lieu de co-construction des savoirs directement liés au métier d'assistant social. Au départ d'une démarche inductive, elle va permettre aux étudiant-e-s de se construire progressivement des repères théoriques pour réfléchir et questionner le travail social, son contexte et les enjeux qui le traversent.

Ce faisant, elle poursuit les objectifs suivants :

1. **Développer une connaissance de soi comme futur-e travailleur-se social-e**. L'intervenant-e social-e est son premier outil de travail ; il est essentiel de mettre au travail les représentations, les valeurs et les sentiments.

2. Sensibiliser et initier à une **démarche méthodologique**.

3. Développer **une démarche de compréhension** qui implique de :

- situer les personnes qui s'adressent aux institutions sociales comme sujets de leur expérience et non comme objets de connaissances ;

- articuler différents niveaux d'analyse : individuel, groupal, organisationnel, institutionnel, sociétal ;

- prendre distance par rapport à la réalité sociale à laquelle les assistants sociaux sont confrontés.

4. Initier une réflexion sur la **relation professionnelle en travail social**.

5. Réfléchir aux **sens et aux enjeux du travail social**.

6. Par la mise en œuvre de ces différents objectifs :

- Développer des vigilances professionnelles et un agir professionnel plus intentionnel et réfléchi ;

- S'initier à la recherche bibliographique et à la lecture d'écrits sur le travail social ;

- Explorer et mettre au travail les questions et préoccupations des étudiants liées à leur expérience de stage ;

- Développer une capacité à prendre la parole, à exprimer son point de vue, à argumenter ses propos, à écouter les autres et à construire collectivement le savoir

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- Clarifier et mettre au travail son cadre de référence : ses valeurs, ses croyances, ses préjugés
- Observer, décrire, s'inscrire dans une démarche de compréhension critique d'une situation/réalité sociale

- Identifier les différentes phases du processus méthodologique
- S'initier à la démarche méthodologique au départ de situations concrètes
- Trouver, s'approprier et mettre en pratique des outils nécessaires à l'exercice du métier
- Repérer les différentes approches et conceptions du travail social et leurs spécificités
- Amorcer la construction d'une identité de travailleur social et un positionnement professionnel
- Questionner sa pratique professionnelle
- S'ouvrir à la question du contexte et développer un regard critique
- S'inscrire dans une dynamique collective et une démarche de co-construction

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Différents concepts théoriques balisent les apports du cours de méthodologie:

- Au niveau de la connaissance de soi : représentations, sentiments, émotions, besoins, valeurs.
- Au niveau de la démarche méthodologique : analyse de la situation, projets, objectifs, moyens, obstacles.
- Au niveau de la démarche de compréhension : les différents niveaux d'analyse, des éclairages issus de différentes approches théoriques.
- Au niveau de la relation professionnelle : demande, mandat, rôle, écoute, relation d'aide, empathie, choc culturel.
- Au niveau du travail social : mise en évidence de différents types de travail social, sens des interventions, témoignages de différents acteurs du travail social.
- Au niveau de la dynamique de groupe : règles de fonctionnement, différents rôles, synergie.
- L'analyse critique de l'expérimentation faite par l'étudiant-e dans son expérience de stage.

Démarches d'apprentissage

Dans le cadre du cours de Travail social et méthodologie, nous travaillons de manière inductive. C'est au départ de mises en situation, de jeux de rôles, de témoignages issus des stages ou apportés par des professionnel-le-s ou par la littérature, de travaux de groupes, de vidéos, de visites extérieures que nous construisons progressivement des repères théoriques.

Ce cours demande donc une présence, une implication et une prise de risques. Ce cours se donne par groupes d'une quinzaine d'étudiant-e-s. La taille du groupe permet cette démarche de travail.

Le cours de méthodologie doit pouvoir être :

- Un lieu de parole, d'échanges, de questionnement

C'est au départ de ce que chacun-e pense que nous construisons nos « savoirs ». Une interaction permanente entre nous tous est indispensable à mettre en place ; écoute de chacun, construction de sa parole, confrontation des différents points de vue.

- Un lieu d'interpellation et d'appropriation

Une démarche n'est véritablement formatrice que si nous nous laissons toucher par des évènements, par des réflexions, que si nous décidons de dépasser nos premières réactions et de nous mettre en chemin pour réfléchir et construire une analyse.

- Un lieu de construction progressive

Le cours de méthodologie est conçu comme une mosaïque constituée de modules qui abordent les différents objectifs présentés précédemment. La démarche pédagogique mise en place nécessite un travail de systématisation des différents apports.

Dispositifs d'aide à la réussite

Le fait que le cours se donne en groupes d'une quinzaine d'étudiant-e-s favorise les solidarités entre étudiant-e-s et l'attention à chacun-e.

Ouvrages de référence

Chaque MFP communiquera dans le cadre de son cours, les ouvrages de référence qui sont les siens.

Supports

Chaque MFP communiquera les supports utilisés dans le cadre de son cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation du cours porte sur :

- la présence, l'implication et la participation au cours
- la réalisation de travaux individuels et/ou de groupe
- la maîtrise des différents apports du cours
- la capacité à faire des liens avec sa pratique professionnelle

Chaque MFP communiquera par écrit à son groupe d'étudiant-e-s :

- **les modalités et critères pour l'évaluation**
- **les modalités et consignes spécifiques pour la réalisation des travaux**
- **la part relative des notes de participation, travaux et éventuel examen écrit**

De même, en cas d'ajournement à l'évaluation de septembre, les modalités, consignes et parties de l'évaluation à représenter seront spécifiées par le MFP.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Anthropologie religieuse			
Code	11_SOAS1B12ASB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Benoît LOBET** (benoit.lobet@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce cours est une ressource pour, prioritairement, permettre aux assistants sociaux de déceler dans les situations familiales/sociales qu'ils rencontreront les enjeux à dominante religieuse, surtout lorsqu'ils constituent des sources de conflit entre personnes (mariages mixtes, évolutions familiales discordantes, etc.) Secondairement, il permet de donner des instruments de jugement pour relativiser certaines tensions d'ordre religieux et les contextualiser.

Les objectifs visés par l'activité d'apprentissage sont :

- rendre les étudiant-e-s sensibles à l'impact social du religieux dans nos sociétés post-modernes. Pour cela :
- acquérir certaines compétences notionnelles en matière de sociologie religieuse, d'histoire des religions, de philosophie religieuse et de théologie.
- élaborer à partir de ces compétences une approche cohérente de la notion de « tolérance » en matière religieuse et sociétale.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- identifier les acteurs et les réseaux et en en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies. Il s'agira d'être particulièrement attentif à la façon dont l'étudiant-e appréhende les enjeux religieux des situations sociales auxquelles il sera potentiellement confronté dans sa pratique professionnelle.
- identifier, analyser et questionner les appartenances religieuses des acteurs sociaux en tant que cette démarche constitue une source - parmi d'autres - de compréhension des situations rencontrées.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Points de vue historique, philosophique et théologique sur la compatibilité entre tolérance et religion :

- Observation du champ social.
- Recul historique : évocation de l'histoire des chrétiens en Occident.
- Questionnement philosophique autour des notions de « tolérance » et de « vérité ».
- Apprentissage de quelques notions-clés de la théologie catholique (Monothéisme, Révélation, Incarnation, Kénose, etc.).

Ceci en vue de repérer les tenants et aboutissants religieux des situations, leurs antécédents historiques, leurs enjeux présents.

Démarches d'apprentissage

Le cours sera conçu de manière à mettre l'étudiant-e en situation d'apprendre comment l'écoute peut, grâce aux informations reçues, devenir une écoute active, respectueuse et tolérante, qui permet d'avancer sans heurter dans une problématique précise (éthique, relationnelle, etc.)

Dispositifs d'aide à la réussite

Cours magistral aidé par des résumés régulièrement répétés et des exemples de mises en situation.

Ouvrages de référence

LOBET B., *Tolérance et Vérité*, Paris, Nouvelle Cité, 1993.

Supports

- Cours magistral
- Lecture d'un livre de l'enseignant (disponible au centre de documentation et sur Claroline) : LOBET B., Tolérance et Vérité, Paris, Nouvelle Cité, 1993.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit visant à vérifier le degré d'appropriation des acquis d'apprentissage.

Les questions portent sur la restitution de certains acquis théoriques et leur contextualisation dans le champ social. Par exemple, sur la définition et les effets de la « laïcisation » de la société occidentale, et les réactions qu'elle peut engendrer dans des mentalités religieuses non autochtones ; sur la façon dont l'héritage occidental en matière de tolérance religieuse pèse aujourd'hui sur les rapports entre société civile et mentalités religieuses ; sur la nécessité d'une réflexion philosophique et rationnelle dans le dialogue social ; sur la compatibilité entre cette raison nécessaire et les divers magistères religieux qui s'expriment dans nos sociétés au nom d'une « révélation », etc.

Mêmes modalités et critères pour chaque période d'évaluation.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Année académique 2017-2018 Catégorie Sociale

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP 1 (stage 1 et supervisions)			
Code	11_SOAS1B12ASK	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	10 C	Volume horaire	144 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Bernadette COLLET** (bernadette.collet@helha.be) Véronique ALBERT (veronique.albert@helha.be) Xavier BRIKE (xavier.brike@helha.be) Michel GOFFIN (michel.goffin@helha.be) Astrid LIONNEZ (astrid.lionnez@helha.be) Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be) Mireille RADERMECKER (mireille.radermecker@helha.be) Grégory VAN DE PUT (gregory.van.de.put@helha.be) Patrick VAN LAETHEM (patrick.van.laethem@helha.be)		
Coefficient de pondération		100	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Les AIP (Activités d'Intégration Professionnelle) recouvrent toutes les activités liées à la formation pratique de l'étudiant-e à savoir le stage, les temps de rencontres et les supervisions individuelles avec le Maître de Formation Pratique (MFP).

A ce titre :

- La recherche de stage s'inscrit dans un processus dans lequel l'étudiant-e se met en recherche d'un stage qui corresponde au mieux à son projet de formation.
- Le stage est l'élément pivot des activités d'intégration professionnelle.
- La supervision individuelle est un lieu et un moyen de recul critique, de questionnement et de confrontation autour de la pratique professionnelle et constitue, par là même, une activité pédagogique sur mesure, adaptée aux expériences particulières vécues par l'étudiant-e.

Les objectifs de l'activité :

Six balises viennent structurer les Activités d'Intégration Professionnelle pendant les trois années de la formation. Chaque balise recouvre un domaine de compétence particulier qui se traduit dans la poursuite d'un objectif général. On dénombre donc 6 objectifs :

- Balise 1 : Commencer à se découvrir dans un rôle professionnel
- Balise 2 : Explorer la relation professionnelle dans ses aspects individuels et collectifs
- Balise 3 : Repérer, identifier, prendre conscience des premiers éléments de connaissance et de compréhension d'une population
- Balise 4 : Repérer, identifier, prendre conscience des premiers éléments de connaissance et de compréhension d'une institution
- Balise 5 : Repérer, identifier, prendre conscience des premiers éléments de connaissance et de compréhension du secteur dans lequel se trouve l'institution de stage
- Balise 6 : S'impliquer dans une immersion à vocation d'observation/participation dans une institution sociale

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

Balise 1

- Clarifier ses attentes par rapport à la formation et à la profession
- Se découvrir soi par rapport au métier
- Se (re)découvrir soi en rapport avec son propre cadre de référence
- Nommer et commencer à mettre au travail ses représentations, ses valeurs, ses jugements, ses préjugés, ses ressentis, ses émotions, ses motivations, ses ressources, ses limites, ses projets
- Se (re)découvrir soi dans la rencontre de l'autre et dans la confrontation à la différence
- S'investir dans le travail d'accompagnement pédagogique de la pratique professionnelle
- Mettre en perspective son cheminement, ses atouts, ses difficultés personnelles en situation professionnelle.

Balise 2

- Rencontrer et se confronter à des usagers et mettre au travail sa manière d'être en relation avec eux.
- Rencontrer et se confronter à des professionnels du travail e identifier les acteurs, les mandats, le rôle du travail social
- Mettre en évidence l'importance du cadre dans un milieu de travail et ses effets sur la relation professionnelle
- Mettre au travail et pouvoir formaliser oralement et par écrit des situations professionnelles : décrire, analyser, questionner, ouvrir des pistes
- Explorer des éléments constitutifs de l'intervention tels que l'aide, la demande, l'écoute, l'entretien…
- Réfléchir, questionner la place à prendre comme travailleur social
- Réfléchir, questionner la démarche méthodologique au départ des situations rencontrées
- Réfléchir, questionner la place du travail social dans la société
- Réfléchir, questionner la conception que l'on a de l'homme

Balise 3

- Développer une connaissance des besoins, demandes, des ressources, potentialités, difficultés, des contextes de vie, de l'environnement social, culturel, politique, économique d'une population
- Approcher les processus individuels et collectifs (histoire, trajectoires, exclusions, relégations…) qui ont abouti à la situation actuelle de cette population.
- Découvrir les ressources individuelles et collectives que cette population exprime et met en œuvre à l'intérieur et en dehors des interventions.
- Découvrir une ou des problématique(s) à la (aux)quelle(s) la population est confrontée

Balise 4

- Mettre en évidence les différentes composantes de l'institution, son histoire et son cadre légal, ses missions et ses objectifs et moyens, les acteurs en présence et leur(s) rôle(s)
- Mettre en évidence la place du travail social dans l'institution, ses objectifs, ses missions, ses méthodes et moyens utilisés
- Prendre conscience de la diversité des positions et des logiques des acteurs

Balise 5

- Découvrir comment l'institution s'inscrit dans un secteur social
- Identifier les principaux acteurs du secteur
- Repérer les principales finalités visées par les politiques sociales du secteur

Balise 6

- Rechercher activement et trouver un stage
- Clarifier ses attentes et mettre au point des objectifs de stage
- Prendre en compte les règles et modes de fonctionnement de l'institution
- Investir la relation au chef de stage pour réfléchir, discuter, questionner.
- Participer aux pratiques et prendre du recul par rapport à celles-ci.
- S'observer en situation

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

La durée du stage est de 20 jours ouvrables, planifiés en deux périodes de 10 jours. La première de ces périodes est programmée mi-novembre, la seconde début mars.

Le Maître de Formation Pratique consacre 8 heures de supervisions individuelles par année à chaque étudiant-e.

Démarches d'apprentissage

L'Institut Cardijn offre à l'étudiant-e un cadre dans lequel s'articulent étroitement l'expérience de terrain dans un lieu de stage, la mise à distance de cette expérience et l'apport de repères méthodologiques alimentant l'expérience.

Cette articulation est assurée, dans le cadre de ce que nous appelons l'unité pédagogique, par un Maître de Formation Pratique (MFP) qui a en charge à la fois l'accompagnement des activités d'intégration professionnelle et le cours de Travail social et Méthodologie.

Dispositifs d'aide à la réussite

- La supervision individuelle et la méthodologie en groupes restreints : elles offrent les meilleures garanties d'une formation adaptée aux potentialités de chacun-e et valorisée par la variété des situations et sujets abordés.
- Les ateliers de recherche de stage : organisés pour tous les étudiant-e-s dès la 1ère semaine de cours, ils visent à faciliter l'appropriation par ces derniers de tous les outils favorisant la recherche et l'obtention d'un stage qui réponde aux attentes de l'Institut.
- L'accompagnement personnalisé du Maître de Formation Pratique : rendu possible et favorisé par le cadre de l'unité pédagogique qui confère à chaque MFP l'encadrement et le suivi d'une quinzaine d'étudiants tout au long de l'année.
- Les AIP relèvent d'un processus d'évaluation continue. A ce titre, les travaux demandés en cours d'année font l'objet d'un feed-back oral par le MFP et peuvent être améliorés.

Ouvrages de référence

-

Supports

- Le livret de présentation du stage de BLOC 1 Assistant-e social-e
- Le contrat et la convention de stage
- Le règlement des stages de l'Institut Cardijn 2017-2018
- Le document de référence pour l'évaluation des AIP du BLOC 1

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les critères d'évaluation des Activités d'intégration professionnelle sont définis par les balises AIP. Il s'agit des capacités de l'étudiant-e à satisfaire aux objectifs contenus dans les Balises.

L'accent est mis en première année sur la découverte des éléments inhérents à la connaissance de soi dans un rôle professionnel (Balise 1) et à la construction de la relation professionnelle (Balise 2), sur la prise de conscience des problématiques auxquelles sont confrontées les populations (Balise 3) et sur l'immersion dans les activités d'intégration professionnelle (Balise 6). Concernant les Balises 4 et 5, il s'agira essentiellement d'identifier les premiers éléments permettant une meilleure prise en compte du contexte. Au-delà de cela, il s'agira à travers les six Balises, d'être particulièrement attentif à la capacité transversale consistant dans la prise en main de sa formation.

<u>Supports d'évaluation</u>

Par supports, il faut entendre l'ensemble des moments pédagogiques et des écrits qui se rapportent aux AIP, à savoir :

- le contrat de stage ;
- le travail lié à la première période de stage ;
- le travail lié à la seconde période de stage ;
- les supervisions et les éventuels écrits ou démarches que l'étudiant-e peut être amené-e à produire pour la préparation des supervisions, pour en garder des traces… et la prise en compte des éléments discutés dans celles-ci ;
- le feed-back du maître de stage ;
- le bilan des Balises AIP réalisé par l'étudiant-e.

Le MFP attribue une notation globale pour les Activités d'Intégration Professionnelle sur base des critères et des supports

cités ci-dessus.

Pour plus d'information, **voir le document de référence pour l'évaluation des AIP en 1re année**.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	100	Evc	100
Période d'évaluation						

Evc = Évaluation continue

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 100

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).